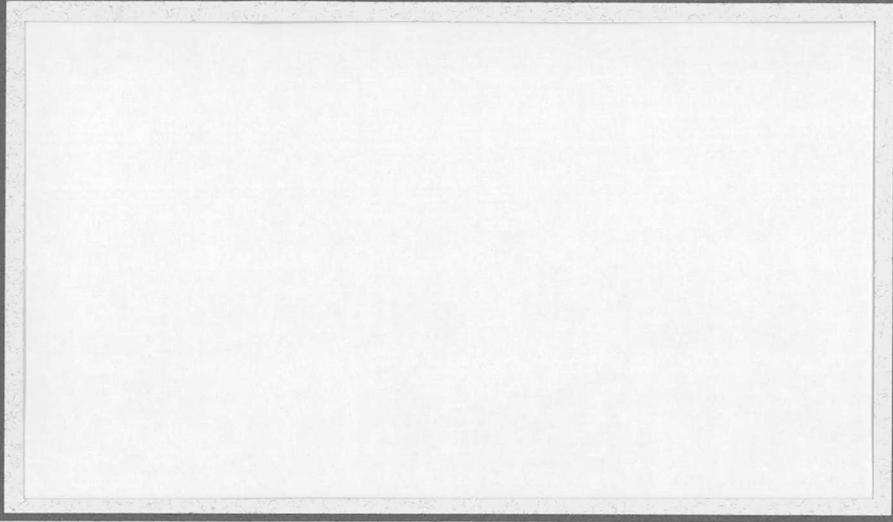


*Centre de recherche
pour l'étude
et l'observation
des conditions
de vie*



*142, rue du Chevaleret
75013 PARIS
Tél. (1) 40 77 85 00
Fax (1) 40 77 85 09*

Sou1996-999

Les priorités de la recherche en
sciences sociales concernant
l'environnement / Bruno Maresca,
Guy Poquet. Janvier 1996.

CREDOC•Bibliothèque



CRÉDOC

L'ENTREPRISE DE RECHERCHE



**LES PRIORITÉS DE LA
RECHERCHE EN SCIENCES
SOCIALES CONCERNANT
L'ENVIRONNEMENT**

**Rapport au Service de la Recherche et des Affaires
Économiques du Ministère de l'Environnement**

**Bruno MARESCA
Guy POQUET**

Département Évaluation des Politiques Publiques

avec la collaboration de :
Mathieu FORTINEAU et Frank LE HUÉDÉ

JANVIER 1996

142, rue du Chevaleret
7 5 0 1 3 - P A R I S

Sommaire

Introduction et rappel méthodologique p. 4

Première partie

Thématiques et axes prioritaires de recherche

I. Des constats

I.1. Les thématiques des chercheurs p. 8

- I.1.1. L'occupation du territoire et le rapport à la nature p. 8
- I.1.2. Environnement et urbanité : la gestion de l'espace urbain p. 9
- I.1.3. Analyse des pratiques et savoir-faire p.10
- I.1.4. Les acteurs de l'environnement p.11
- I.1.5. Environnement et développement p.12
- I.1.6. L'humain et le rapport à l'animal p.13

I.2. Les sources et les modalités de financement p.15

- I.2.1. La technique des appels d'offres p.15
- I.2.2. Le rôle des collectivités locales p.16

II. Des propositions

II.1. Les axes prioritaires de la recherche p.19

- II.1.1. Les perceptions/représentations de l'environnement p.19
- II.1.2. La question de l'occupation des territoires p.20
- II.1.3. Analyse des pratiques et des modes de vie p.21
- II.1.4. Environnement et urbanité : la gestion de l'espace urbain p.23
- II.1.5. La santé et la gestion des risques p.24
- II.1.6. La question de l'évaluation des politiques d'environnement p.24
- II.1.7. Démarches et études comparatives p.25

II.2. Les moyens à mettre en œuvre p.27

- II.2.1. Préciser le rôle du SRAE p.27
- II.2.2. Lancer des appels d'offres et contribuer à diversifier les financements p.28
- II.2.3. Organiser des rencontres de chercheurs, constituer des réseaux p.29
- II.2.4. Diffuser l'information p.30
- II.2.5. Favoriser l'ouverture et les confrontations p.32

Deuxième partie

Analyse des réseaux de chercheurs

I. Les principaux aspects de la démarche p.36

II. Les relations de travail entre groupes disciplinaires p.37

II. Analyse de réseau et liens de proximité entre chercheurs p.40

Annexes

1. Réactions de chercheurs aux conclusions sur les priorités de la recherche et sur le rôle du Ministère de l'environnement p.46
2. Liste des chercheurs en sciences sociales cités au cours des entretiens p.51
3. Liste des chercheurs consultés p.67
4. Sources consultées pour établir la liste de chercheurs proposée aux enquêtés p.70

Indications bibliographiques p.72

Les priorités de la recherche en sciences sociales concernant l'environnement

Ce rapport rend compte de l'étude entreprise par le Département Evaluation des politiques publiques du CREDOC pour dresser un état des lieux des thématiques de recherche des chercheurs en sciences sociales travaillant ou ayant travaillé sur les problématiques de l'environnement.

L'objectif final de cette étude est d'une part, de dégager des axes de recherche prioritaires, d'autre part, d'identifier des modalités institutionnelles qui permettraient au Ministère de l'environnement de soutenir et valoriser les travaux de la recherche française de manière mieux ciblée.

Bref rappel méthodologique

Pour ce faire, nous avons adopté une procédure simplifiée d'état des lieux, fondée sur le croisement de deux types d'investigation :

1. l'exploitation des quelques annuaires récents de chercheurs, complétée par leur actualisation auprès des principaux laboratoires ou équipes repérées par ces documents ;
2. l'exploration de plusieurs fichiers documentaires contenant des références bibliographiques indexées sur les mots-clés de "nature", "environnement", "écologie", etc. (La liste des sources est fournie en annexe).

Ce repérage des chercheurs et structures de recherche potentiellement concernés, nous a permis de dresser une liste qui compte, après toilettage, environ 1500 chercheurs

recouvrant les différentes disciplines explorées¹ : sociologie, ethnologie, philosophie, histoire, géographie, psychologie et sciences politiques. Une soixantaine de ces chercheurs, appartenant aux différentes disciplines et répartis dans toute la France, a été contactée pour un entretien (voir liste en annexe).

A partir de la liste des 1500 noms qui leur a été communiquée à l'avance avant l'entretien, nous avons pu établir, pour chaque chercheur interrogé, la liste des personnes connues (connues de nom ou à la suite de relations professionnelles). Ces informations ont permis d'identifier des liens de proximité entre chercheurs travaillant sur des thèmes qui concernent l'environnement. Les liens ainsi mis à jour par la technique de l'analyse de réseau esquissent les principaux réseaux en matière de recherche sur l'environnement, en en précisant leurs contours et les acteurs centraux.

Une première phase du travail a débouché sur :

- a) une note faisant la synthèse des principaux résultats de cette première vague d'entretiens ;
- b) une restitution au SRAE qui a été l'occasion d'une discussion sur les pistes esquissées dans cette note.

Une deuxième phase a servi à approfondir l'investigation, notamment sur les points souhaités par le SRAE. Elle a consisté à :

- a) interroger quelques informateurs privilégiés ayant une bonne connaissance dans l'espace et dans le temps de la communauté actuellement en activité sur les thèmes intéressant le SRAE.
- b) envoyer une synthèse de la note mentionnée en A à un échantillon de chercheurs ciblés pour en obtenir un retour critique et des manifestations d'intérêt sur les propositions intéressant le SRAE, notamment en ce qui concerne les axes de recherche et une éventuelle participation à des réseaux.

Au final, si cette étude du CREDOC ne vise pas à dresser un état des lieux exhaustif de la recherche en sciences sociales concernant l'environnement, elle permet de :

¹ Faisant l'objet de comités spécifiques au niveau du Ministère de l'Environnement, les sciences juridiques et les sciences économiques ont été volontairement laissées de côté.

1- dégager les principaux axes de recherche à promouvoir, en fonction du degré d'adhésion qu'elles suscitent auprès des chercheurs et des organismes partenaires.

2- repérer parmi les équipes, ou les individualités pouvant servir de pivot à des programmes de recherche, ceux qui sont actuellement les plus facilement mobilisables sur des thématiques intéressant le Ministère (indépendamment de toute évaluation scientifique) ;

Après analyse des réponses et remarques faites par les chercheurs interrogés sur les différents thèmes que nous leur avons proposés, on note un certain nombre de convergences, toutes disciplines confondues, tant en ce qui concerne les thématiques insuffisamment explorées, et donc les axes de recherche qu'il convient de soutenir, qu'en ce qui concerne les moyens ou les actions que le Ministère de l'environnement pourrait susciter pour accroître l'efficacité de la recherche en matière d'environnement.

Dans une première partie, après avoir donné une vue d'ensemble des thématiques sur lesquelles travaillent actuellement les chercheurs et sur lesquelles il souhaiterait travailler, et présenté quelques points de réflexion que suscitent les modalités de financement de leurs travaux, ce rapport dégage les axes de recherche prioritaires en matière d'environnement, à partir de la confrontation des opinions des différents chercheurs (on a relativisé les points de vue trop restreints à la discipline ou aux travaux du chercheur).

Complémentairement aux orientations de recherche, nous avons identifié les mesures relevant d'un soutien logistique à la recherche, susceptibles d'être mises en œuvre par le Ministère de l'environnement pour répondre aux attentes des chercheurs.

Dans une seconde partie, sont présentés les résultats de l'analyse de réseau entreprise à partir des déclarations des chercheurs sur les relations de travail qu'ils entretiennent avec leurs collègues d'autres disciplines.

Première partie

Thématiques et axes prioritaires de recherche

I. Des constats

I.1. Les thématiques des chercheurs

Les thématiques sur lesquelles travaillent actuellement les chercheurs que nous avons interrogés s'articulent autour des six pôles présentés ci-dessous. Les souhaits exprimés en matière de travaux à plus ou moins long terme recoupent très étroitement cette articulation, la plupart des chercheurs souhaitant naturellement approfondir des travaux déjà engagés, soit sur le même thème, soit sur des thèmes complémentaires et très voisins.

I.1.1. L'occupation du territoire et le rapport à la nature

Les travaux menés sur cette thématique concernent d'abord, d'une manière générale, la question des **représentations de l'environnement** auprès du public. Sont par exemple analysées les différentes modalités de se représenter l'environnement, notamment l'opposition entre les représentations scientifiques et les représentations populaires de ce concept, entre "le paysage des savants et le territoire des autres". Nombre de chercheurs des différentes disciplines expriment le souhait de pouvoir continuer à travailler ou d'engager des recherches sur tout ce qui relève des usages et des représentations de la nature.

Cette approche est complétée par les travaux qui, au-delà de ce qui est représentations de l'environnement, portent sur l'**appropriation et la socialisation de la nature**. C'est à une véritable sociologie de la production symbolique des rapports à la nature qu'entendent contribuer de tels travaux, avec parfois un renouvellement du questionnement de certaines notions, comme la notion de "terroir", de ce qu'elle représente et de ce qu'elle peut apporter aux sciences de l'environnement. En fait, les chercheurs travaillant dans ce domaine souhaitent pouvoir développer une réflexion centrée sur les transformations (figuratives, cognitives, institutionnelles) des rapports au vivant.

La **gestion de la nature** constitue un autre aspect de cette thématique, voisin du précédent, mais incluant une dimension politique, celle d'aménagement du

territoire, avec en particulier une interrogation sur le devenir du monde rural et du rôle des agriculteurs.

Fabrication et évaluation des paysages, production de la nature avec ou sans paysans, causes (naturelles, sociales ou historiques) de l'évolution des paysages, effets sur le paysage des innovations techniques dans le machinisme agricole, conséquences de l'agrandissement foncier et de l'éclatement spatial, comportement des agriculteurs face à de telles transformations et à leurs conséquences en terme de pollution, constituent autant de recherches qui visent à comprendre selon quels mécanismes **l'évolution des systèmes et des structures agricoles affecte nature et paysages**. A cet égard, il est souhaité que des travaux comparatifs internationaux sur les relations entre forme de société et occupation du territoire viennent alimenter, en données neuves, les travaux en cours.

Cette approche de la thématique considérée, dominée par la sociologie et l'ethnologie, s'opérationnalise un peu plus avec la géographie appliquée : nombre de chercheurs de cette discipline s'intéressent à la **gestion de l'eau**. Ils veulent analyser les conséquences des activités humaines sur les processus hydrologiques, notamment en terme de pollution, d'érosion, de glissement de terrain... On note que cette approche s'ouvre à l'analyse sociologique quand elle prend en compte les modes de négociation des différents intérêts intervenant dans la gestion de l'eau.

I.1.2. Environnement et urbanité : la gestion de l'espace urbain

Tout un groupe de recherches est ciblé sur les problèmes soulevés par la vie en milieu urbain. Dans le prolongement de la thématique précédente, les chercheurs s'interrogent d'abord sur les **représentations socio-spatiales des usagers de l'espace urbain**.

Certains travaux sont menés pour élucider le rapport des citoyens à la nature et la forme que cette dernière prend dans la ville. C'est ainsi que, dans cette optique, l'analyse du rapport des citoyens aux différents espaces verts de leur ville se double d'une recherche sur le statut des forêts périurbaines, et sur l'évolution de la demande des citoyens en ce domaine.

Les facteurs qui concourent à la **qualité de vie en centre-ville** constituent un deuxième registre de cette thématique axée autour de la gestion de l'espace urbain. Sont ainsi analysées les répercussions de l'urbanisme sur l'organisation sociale, notamment dans les villes en développement. Ces analyses vont de pair avec des études portant sur les moyens susceptibles de favoriser la réintégration des préoccupations environnementales dans la ville.

Ces recherches convergent vers l'étude d'un certain nombre de nuisances. L'**environnement sonore urbain** et la lutte contre le bruit constituent des thèmes combinant à la fois des approches sociologiques (étude de la gêne déclarée des usagers et de la subjectivité de la sensibilité au bruit) et des approches plus opérationnelles (évaluation de l'efficacité des actions antibruit) par exemple.

Les **problèmes de déplacement** vers et dans la ville mobilisent les chercheurs de plusieurs disciplines, où dominent cependant les géographes. Circulation, stationnement, accès au centre-ville sont autant de thèmes dont l'analyse peut déboucher sur la définition d'actions opérationnelles. Au delà, ce sont les réseaux urbains et les zones d'influence des villes qui sont objets d'analyse. Au vu de l'ensemble de cette thématique, il apparaît que les géographes, ou du moins une partie des géographes, mènent davantage de travaux ayant un caractère opérationnel nettement affirmé.

I.1.3. Analyse des pratiques et savoir-faire

Avec cette thématique, c'est toutes les **pratiques quotidiennes de l'environnement** et leurs transformations que sociologues, ethnologues et historiens cherchent à mettre à jour, à comprendre et à théoriser. C'est ainsi que la reproduction et le maintien dans le temps des savoirs et des pratiques, tant techniques que symboliques, constituent pour eux un champ d'investigations important qui devrait mobiliser encore plus de compétences.

Ce sont les géographes qui semblent davantage s'intéresser au thème du **tourisme**, à travers ses impacts sur le patrimoine paysager et naturel. Ils s'interrogent ainsi sur les relations entre le tourisme urbain et la conservation du patrimoine, sur les effets de la consommation d'espace par le tourisme sur le

développement local, sur le rôle des marchés immobiliers dans l'aménagement du littoral, sur l'évolution des espaces touristiques saturés, sur le rôle des résidences secondaires dans la dynamique de l'espace rural, etc.... En fait, la convergence de ces recherches traduit un souci majeur : identifier les stratégies à mettre en œuvre pour éviter que le développement du tourisme de masse ne détruise ou ne dégrade l'environnement , en particulier les espaces réputés sensibles.

Au delà de l'étude de telle ou telle pratique, fut-elle de masse, ce sont davantage des sociologues et des ethnologues qui mènent des réflexions sur un thème plus globalisant : **la gestion de l'espace et du territoire au nom de l'environnement**. On trouve ainsi des recherches sur les méthodes de catégorisation de l'environnement dans les différentes sociétés, menées par des chercheurs qui souhaitent pouvoir approfondir les aspects relatifs à l'organisation du travail, aux savoir-faire techniques et aux critères de rentabilité qui y sont associés.

I.1.4. Les acteurs de l'environnement

L'analyse des pratiques et savoir-faire ne va évidemment pas sans des interrogations sur les acteurs même de l'environnement et sur leurs différentes logiques de comportement. Sous cette thématique, on est confronté presque exclusivement à des chercheurs issus de la sociologie ou de l'ethnologie. Les géographes sont ici moins *directement* présents, encore que les recherches qu'ils mènent doivent souvent prendre en compte le comportement des acteurs.

Le changement de représentations et de comportement des acteurs sociaux constitue un premier axe de cette thématique. Il s'agit aussi bien des acteurs institutionnels, dont on cherche à analyser le rôle dans la protection du patrimoine paysager, que des catégories professionnelles, dont on va chercher à retracer des histoires de vie, par exemple celles des forestiers (débardeurs, bûcherons, ouvriers forestiers, propriétaires) ou celles de pêcheurs de certaines régions. A travers ces approches, les chercheurs œuvrant dans ces domaines semblent vouloir esquisser des voies pour une gestion de l'identité locale ouverte sur l'Europe.

L'analyse des mouvements verts et des écologistes possède une dimension plus politique. C'est la relation entre l'implantation des mouvements verts et leurs effets sur l'environnement (vote des instances politiques, actions engagées) qui est mise à la question, avec le souci d'inscrire les analyses dans le contexte européen. En fait, les chercheurs veulent s'interroger sur les spécificités de ceux qui peuvent se présenter comme de nouveaux acteurs gestionnaires de l'espace : comment les écologistes s'inscrivent-ils territorialement ? Comment s'enracinent-ils ? Comment participent-ils à la recomposition des idées politiques et à l'émergence d'une nouvelle forme de citoyenneté ? - autant d'axes de recherche qui ne sont qu'en voie d'exploration et sur lesquels nombre de sociologues désireraient s'investir.

D'une manière plus générale, et en ne se concentrant pas exclusivement sur le militantisme politique des "mouvements verts", des recherches ont été entreprises sur un thème qui semble porteur à nombre de sociologues, à savoir "**Action et mobilisation collective**". Il s'agit sous ce terme générique d'étudier la dynamique associative dans le domaine de l'environnement, en précisant des notions comme celle d'action collective organisée et en mettant au jour les interactions entre l'action collective et la société civile. Ces recherches devraient être amenées à préciser aussi les limites des mouvements associatifs, notamment celles de leur expansion dans la mise en pratique de leurs idées.

I.1.5. Environnement et développement économique

Cette thématique, pour être plus traditionnelle, n'en reste pas moins importante pour nombre de chercheurs, car d'une part les réflexions de fond ont été jusqu'ici décevantes, d'autre part parce que la rapidité des progrès technologiques confère aux recherches en ce domaine une actualité permanente.

Il s'agit d'abord d'opérer des **confrontations entre les problématiques de l'environnement et celles du développement économique**. Il convient de comprendre ce qu'implique pour les modes de vie la compétitivité qui fonde le développement de type occidental, cela pour gérer l'environnement et la biodiversité dans une perspective de développement durable. Encore faut-il qu'une réflexion de fond sur le thème du développement durable soit menée, celle qui s'est développée jusqu'ici apparaissant assez creuse. Pour certains

chercheurs, cette réflexion ne va pas sans prendre en compte la globalité planétaire dans sa dimension écologique...

Au regard de ce que nous avons regroupé sous cette thématique, ce sont une fois encore les géographes qui mènent des recherches dans une optique plus opérationnelle, notamment en ce qui concerne **l'impact des technologies sur les modes de vie**.

Parallèlement aux sociologues qui s'interrogent globalement sur les perceptions du développement scientifique et technique par les Français, les géographes abordent la même thématique à travers des travaux portant sur les risques industriels et naturels, sur l'évaluation de ces risques au regard du paysage et de sa dynamique, sur l'évolution des transports de marchandise en Europe à l'horizon 2000 ou sur l'impact socio-économique et foncier des autoroutes, notamment leurs conséquences en terme de nouvelles zones d'activité (commerce et industrie) et en terme de tourisme (circulation de masse et résidences secondaires).

I.1.6. L'humain et le rapport à l'animal

Enfin, mentionnons une dernière thématique qui est presque exclusivement avancée par les ethnologues et les anthropologues : ils évoquent un ensemble de recherches qui portent d'une part sur le **rapport entre l'homme et l'animal**, avec le souhait de pouvoir entreprendre par exemple une étude sur les représentations du règne animal dans les trois religions du Livre, d'autre part sur le **statut même de l'animal** à travers des pratiques comme la réintroduction des espèces ou le marronage (retour des animaux domestiques à la vie sauvage)...

*

* *

Force est de constater que les thématiques mentionnées ci-dessus révèlent l'absence de plusieurs aspects qu'on s'attendrait légitimement à trouver à l'évocation de la problématique de l'environnement. Certains d'entre eux ont été normalement relevés par les chercheurs invités à donner leur sentiment sur les secteurs négligés de la recherche et

on les retrouvera ci-dessous au titre des axes prioritaires à développer. Il en est ainsi de tout ce qui touche à **l'évaluation des politiques de l'environnement**.

Plus surprenant, les chercheurs consultés n'ont dans l'ensemble pas évoqué la **constitution de séries de données** (statistiques entre autres) sur les aspects sociologiques de l'environnement.

En ce qui concerne les acteurs de l'environnement, les chercheurs ont évoqué les acteurs institutionnels, les écologistes et les mouvements associatifs, mais **semblent négliger des acteurs importants** comme les industriels, les entreprises, mais aussi les activités de "commerce" qui développent une offre de "nature", principalement à l'intention des citoyens (parcs, initiation à la nature, sports de nature, etc...).

Si des recherches sur les risques, tant naturels qu'industriels, ont été mentionnées, les questions relatives aux expertises et au **rôle de l'expert**, pourtant fondamentales au regard de ces préoccupations, ont été passées sous silence. Les disciplines des chercheurs interrogés, qui excluaient les juristes, peuvent expliquer ce phénomène.

De même, on a constaté dans les recherches évoquées un **plus grand souci d'opérationnalité de la part des géographes** que de celle des sociologues et ethnologues, ces derniers privilégiant des réflexions plus fondamentales. C'est ainsi que les transports, la gestion des ressources énergétiques, les interactions santé-environnement sont autant de domaines abordés par une partie des géographes, avec une optique qui leur est souvent propre et qui devrait être, selon eux-mêmes, affinée par des apports d'autres disciplines. Sur cet aspect aussi, le profil des chercheurs interrogés, qui excluait les économistes, explique l'absence des problématiques les plus finalisées.

Si les géographes sont enclins à mener des recherches visant une opérationnalité à plus ou moins court terme, c'est en particulier parce qu'ils travaillent plus fréquemment pour des collectivités territoriales soucieuses de traduire rapidement sur le terrain leur investissement dans la recherche.

I. 2. Sources et modalités de financement

Dans le financement des chercheurs et des projets de recherche sur l'environnement, le Ministère de l'environnement et le CNRS sont le plus souvent évoqués, les autres administrations intervenant plus ou moins selon les thématiques considérées.

On constate d'abord que beaucoup de centres de recherche, dont relèvent les chercheurs interrogés, sont rattachés au CNRS. Ce dernier couvre donc financièrement les charges de leur salaire, des locaux qu'ils utilisent, une partie des déplacements qu'ils effectuent... Les chercheurs, professeurs dans une université, sont rétribués de manière similaire par le Ministère de l'enseignement supérieur. C'est dire qu'un certain nombre de travaux, portant directement ou indirectement sur l'environnement, peuvent se développer dans un tel cadre sans difficultés majeures de financement.

Il peut en aller autrement quand il s'agit de trouver des fonds pour mener des projets de recherche d'envergure.

I.2.1. La voie des appels d'offres.

Les chercheurs qui travaillent sur de telles thématiques ont répondu aux appels d'offres lancés par le CNRS ou le Ministère de l'environnement. Par exemple, dans le cadre de l'ancien programme PIREN, comme maintenant grâce au programme interdisciplinaire "Environnement, Vie et Société" du CNRS, les chercheurs interrogés ont obtenu la partie la plus importante de leur besoin de financement grâce aux appels d'offres.

D'autre part, les chercheurs travaillant sur des études internationales sont financés par des organismes nationaux ou internationaux (CEE, UNESCO, etc...). C'est le cas des recherches menées sur les questions d'environnement liées à la croissance des villes des pays en développement : le CNRS participe également à ce financement grâce à des appels d'offres passés pour une durée de 5 ans. C'est le cas du programme PIRVILLE "Programme interdisciplinaire de recherche sur la ville". D'autres institutions engagent également des fonds sur cette thématique : le ministère de la Coopération, le ministère des

Affaires Étrangères (sous-direction des sciences sociales et humaines) et l'ORSTOM. Il en va de même pour les travaux réalisés sur le tourisme international et ses conséquences sur l'environnement.

Hors de ces grandes thématiques, nombre de chercheurs manifestent des réticences pour répondre aux appels d'offres du CNRS, des ministères ou de la commission européenne.

Cette réalité cache plusieurs cas de figure.

Il peut s'agir de centres trop petits qui n'ont pas le temps de répondre à ces appels d'offres, qu'ils considèrent souvent comme très compliqués et mobilisant une énergie disproportionnée avec les bénéfices susceptibles d'en être tirés. Une distinction pourrait cependant être faite selon les disciplines.

Pour l'ensemble des chercheurs interrogés, les appels d'offres restent nécessaires, notamment pour repérer les nouvelles équipes qui se sont investies ou qui souhaitent s'investir dans des recherches sur l'environnement. Mais ils manifestent un plus grand scepticisme quand à la possibilité de mobiliser, par la technique de l'appel d'offres, des chercheurs confirmés. Reste que les appels d'offres gagneraient en efficacité en étant plus précis, tant sur les objectifs visés que sur les moyens pouvant être mis en œuvre. Avec un tel discours, ce que les chercheurs affirment plus ou moins explicitement, c'est le souhait d'échapper aux rigidités de la technique de l'appel d'offres, de pouvoir participer à des équipes *ad hoc* qui définiraient et préciseraient des thématiques en commun avec les commanditaires, de pouvoir bénéficier d'un financement sur un terme pas trop court et d'avoir la possibilité de travailler sans être contraints de remettre régulièrement des rapports intermédiaires, obligation qui n'a souvent qu'une justification administrative.

I.2.2. Le rôle des collectivités locales

La position des chercheurs-géographes à l'égard des appels d'offres semble moins ambiguë. Ils partagent certes le sentiment de leurs confrères des autres disciplines, mais les appels d'offres émanant des administrations centrales n'occupent pas la même place dans le financement de leurs travaux. C'est pourquoi, ils ne manifestent pas le même type de souhait. La raison principale réside dans la possibilité qu'ils ont d'obtenir des financements auprès des collectivités locales (villes, communautés urbaines, conseils

généraux, conseils régionaux, directions départementales de l'équipement, de l'agriculture, de l'environnement) ou auprès d'entreprises privées. Ils mènent à ce titre des recherches appliquées portant sur un territoire bien délimité, sur lequel la collectivité ou l'entreprise commanditaire souhaite obtenir de l'information.

Les recherches sur les villes dans les pays développés entrent tout à fait dans ce cadre. Il ne s'agit pas de recherches fondamentales. Un chercheur assure qu'il réussit à travailler sur de tels thèmes de recherche pendant une durée moyenne de 4 ans grâce à ce système de contrat. C'est également le cas des travaux sur le tourisme qui trouvent un écho parmi les collectivités locales. La région Rhône-Alpes finance ainsi des recherches sur le thème de la conservation du patrimoine et le tourisme en Rhône-Alpes. De même, les études sur l'impact socio-économique et foncier des autoroutes constituent un dernier exemple de recherches appliquées financées par les sociétés autoroutières et par les collectivités locales. L'Observatoire de l'autoroute A 39 est par exemple financé pour moitié par le Conseil régional de Bourgogne et pour l'autre moitié par la société autoroutière SAPR.

Les collectivités locales présentent l'avantage de proposer des financements beaucoup plus faciles à obtenir lorsqu'il s'agit de recherches appliquées comme les problèmes urbains, patrimoine et tourisme. Les financements sont plus faciles à obtenir car on connaît les responsables qui s'en occupent au plan régional. De plus, il est possible de définir les axes de recherche avec les commanditaires. C'est une façon de les rendre compatibles avec les problématiques que poursuivent les chercheurs.

C'est ainsi que certains chercheurs ont décidé de travailler avec les Agences de l'eau et les collectivités territoriales. Ils se refusent à répondre à de grands appels d'offres qu'ils considèrent comme trop contraignants. Ils travaillent par contrat si le contenu scientifique est à la fois intéressant et original. Et travailler avec les collectivités locales devient plus un choix qu'une condition imposée par les types de sujets traités.

*
* * *

En conclusion, concernant les procédures de financement, notons que les chercheurs sont naturellement réticents à des tentatives visant à les organiser et les structurer, ne serait-ce que par le biais du financement de leurs travaux. Ces tentatives sont pour eux des pertes

de temps et d'énergie qui nuisent à leur auto-organisation en réseaux d'affinités théoriques ou thématiques. Et ils réclament moins des crédits supplémentaires pour mener leurs recherches, que la création de postes de chercheurs sur les thèmes environnementaux, de bourses de thèses ou de DEA, en plus grand nombre. Ce qui, pour beaucoup de chercheurs interrogés, supposerait que le Ministère de la recherche affiche les mêmes priorités que le Ministère de l'environnement...

II. Des propositions

II.1. Des axes de recherche prioritaires

Avant d'aborder la question des registres sur lesquels le Ministère de l'environnement devrait concentrer ses moyens pour mener une politique de soutien à la recherche, on a demandé aux chercheurs d'identifier les domaines ou les thématiques qui leur paraissent plus ou moins négligés. Les réponses montrent à l'évidence que les deux questions se recoupent : chaque chercheur estime en général que les domaines sur lesquels il travaille ou sur lesquels il souhaite travailler ne sont pas suffisamment explorés, et appellent donc une mobilisation de la part de la communauté scientifique et des commanditaires.

Cependant, au delà de cette logique de comportement, on relève, dans les justifications ou les commentaires qui accompagnent les réponses des chercheurs, des convergences qui traduisent un réel besoin de connaissances dans des champs qui restent plus ou moins en jachère.

En adoptant une vue synthétique, on peut classer les contributions autour de quelques axes majeurs. Ceux-ci pourraient être proposés comme les axes programmatiques à partir desquels le Ministère de l'environnement s'attacherait à susciter des réseaux de recherche.

II.1.1. Les perceptions/représentations de l'environnement

L'approfondissement, voire le renouvellement, de la réflexion sur le concept même d'environnement s'avère nécessaire, notamment si l'on veut stimuler l'investissement théorique des chercheurs en sciences sociales dans ce domaine.

Repenser le concept d'environnement peut contribuer à décloisonner les différentes facettes de la recherche en sciences sociales et à réarticuler les différentes contributions disciplinaires, en particulier en favorisant l'interdisciplinarité, certes entre les sciences sociales, mais surtout entre ces dernières et les sciences de la "nature".

Ce premier chantier de recherche pourrait être décomposé en deux niveaux de réflexion étroitement imbriqués :

- Comment conceptualiser l'idée d'environnement selon une perspective dynamique ?
- Comment interpréter les espaces et les objets des politiques de l'environnement (au sens le plus global du terme) ?

A cette perspective se rattacheraient les travaux abordant le fonctionnement des organes politiques et le dossier de la gestion de l'environnement, ainsi que les approches quantitatives et comparatives des investissements nationaux en matière d'environnement. Autrement dit, on peut articuler cette démarche avec celle relative à l'évaluation des politiques d'environnement (axe 6). Mais il faut souligner que ces deux démarches possèdent chacune leurs spécificités, ne mobilisent pas tout à fait les mêmes disciplines et ne sont pas entreprises dans la même perspective. D'où la nécessité de **distinguer la réflexion sur le concept même d'environnement et l'évaluation des politiques d'environnement.**

II.1.2. La question de l'occupation des territoires

Les concepts de nature, d'espaces naturels et de paysage se trouvent associés selon une problématique qui reste à approfondir et qui devrait dépasser les perspectives rétrospectives (histoire des idées) pour développer les modalités de la production de l'idée de nature : que recouvre l'idée de nature ? Quels en sont les usages et les représentations ? Quels sont les différents modes de production de la nature ? Du paysage ? Comment les usagers s'approprient-ils leur(s) espace(s) ?

Une idée est particulièrement mise en relief par les chercheurs de différentes disciplines : il s'agit de reconnaître à la question de **l'occupation du territoire** le statut d'un nouvel objet d'analyse. Car si plusieurs forces sociales sont à l'œuvre pour son aménagement, toutes ne le font pas au titre ou avec le souci de l'environnement. Des recherches sur les **modalités d'intégration de l'environnement aux politiques** d'aménagement du territoire et de développement local sont à développer. La question de "l'occupation des territoires" invite à un renouvellement des perspectives de la sociologie ruraliste,

associant étroitement sociologie, géographie et ethnologie. Elle introduit également à la question de l'expertise et du rôle des experts dans l'élaboration des zonages concernant un territoire donné.

II.1.3. Analyse des pratiques et des modes de vie

Un troisième axe de recherche concerne ce que les chercheurs appellent "**les savoirs et les pratiques**" des différents acteurs sociaux en matière d'environnement. Cela peut concerner aussi bien les perceptions que les usagers ont de leur environnement, les modalités selon lesquelles ils s'approprient leur espace, les usages et comportements nouveaux. Mais aussi les conséquences des modèles de productivité suivis par les décideurs économiques sur l'environnement, ou encore l'histoire des formes de la gestion de l'environnement et des idéologies adoptées par les acteurs administratifs et politiques.

A travers l'analyse de ces pratiques, ce sont les **mécanismes de prise de conscience des contraintes environnementales** qui devraient être mis à jour, ainsi que les rapports avec la demande sociale en ce domaine. Les pratiques et les logiques de comportement de grandes catégories d'acteurs, comme les usagers et les associations et, cela serait souhaitable, les acteurs économiques, les techniciens des administrations, doivent constituer des champs d'enquêtes et de recherches privilégiés.

Autrement dit, **on doit s'intéresser non seulement aux formes de mobilisation collective, mais également aux pratiques quotidiennes et professionnelles, c'est-à-dire aux pratiques individuelles.**

* **Les usagers**, qui ont une pratique de l'environnement au quotidien. Des **enquêtes et des observations sur le terrain**, pour recueillir une information concrète, sont nécessaires pour situer leurs préoccupations environnementales. Il s'agit d'adopter ici une vue délibérément dynamique et prospective pour essayer de cerner au plus près les tendances qui caractérisent l'évolution des modes de vie de la population.

Les études menées jusqu'ici semblent être à la fois trop globalisantes et pas assez concrètes, pour comprendre le **degré d'adhésion des acteurs à la problématique de l'environnement**. Or une telle compréhension conditionne la réussite des mesures susceptibles d'être mises en œuvre dans le cadre de telle ou telle politique d'aménagement et d'environnement. Dans cette optique, les approches statistiques de l'évolution des pratiques, qui restent une thématique sous-jacente dans les déclarations des chercheurs interrogés, méritent d'être appuyées.

* **Les militants de l'environnement** que réunit le mouvement associatif constituent un autre type d'acteurs. L'**étude du milieu associatif environnemental et des mobilisations collectives** dans ce domaine en est à ses débuts et reste donc à construire. Elle pourrait être utilement complétée par l'étude de formes de gestion des politiques d'environnement adoptées par les pouvoirs publics pour répondre à cette pression sociale.

Des observations et des programmes de recherche sur les acteurs volontaires de l'environnement constituent ainsi un axe privilégié d'analyse : diversité des mouvements écologistes, multiplication des associations, modes de fonctionnement des réseaux, rôle du militantisme et son rapport au politique, notion d'action collective organisée, structuration des interlocuteurs répondant à la pression associative, etc... sont autant de thèmes qui demandent à être développés.

Cette thématique de l'évolution des modes de vie et de l'impact sur l'environnement des pratiques qui y sont associées pourrait permettre la constitution d'un réseau de chercheurs.

Ce réseau, qui s'appuierait sur des enquêtes privilégiant les approches quantitatives de l'évolution des pratiques et des modes de vie, pourrait s'organiser autour d'organismes comme l'IFEN, le LASMAS du CNRS, le CREDOC spécialisés dans le traitement des données statistiques et l'étude des modes de vie. D'autres organismes comme l'INED, etc... pourraient être associés à ces travaux.

Ces deux premiers axes de recherche "Perceptions/représentations de l'environnement" et "Analyse des pratiques et des modes de vie" constituent, à notre avis, les deux axes privilégiés sur lesquels le SRAE pourraient investir des moyens pour en favoriser le développement.

Au delà de ces thèmes fédérateurs, les autres axes de recherche prioritaires qui se dégagent de l'enquête sont plus éclatés, bien qu'ils nécessitent une approche multidisciplinaire.

II.1.4. Environnement et urbanité : la gestion de l'espace urbain

Les questions anciennes résultant des phénomènes de densité propres à la vie en milieu urbain, comme l'exposition au bruit ou les divers types de pollution affectant le cadre de vie urbain, ont besoin aujourd'hui d'être traitées avec des approches renouvelées empruntant à différentes disciplines. Un autre axe de recherches plus neuf se dégage des entretiens effectués auprès des chercheurs.

Même s'ils ne définissent pas toujours leurs préoccupations en ces termes, c'est le **rapport à la nature dans la ville** qui demande à être exploré. Ce thème, récurrent à travers les différentes disciplines, a été abordé et traité par des géographes et urbanistes, mais dans une optique qui a laissé peu de place à la sociologie et à l'approche ethnographique. Tous les chercheurs en conviennent et déplorent le retard pris en ce domaine sur les autres pays européens.

Cette analyse du rapport qu'entretiennent les citoyens à la nature doit permettre d'affiner la réflexion sur la **gestion de l'espace urbain**. Doivent être analysées en particulier les relations entre les populations locales et le "pouvoir urbain", en mettant particulièrement en lumière le jeu des acteurs politiques et des médias. On retrouve ici les interrogations sur les comportements et les stratégies des acteurs du champ de l'environnement, qui appellent des observations sur le terrain.

L'environnement est dans cette perspective une entrée essentielle pour interroger le futur de la ville. L'intégration des urbanistes et des architectes est à ce niveau souhaitable.

II.1.5. La santé et la gestion des risques

Le thème "Santé et environnement" n'est pas très présent dans les réponses recueillies au cours de l'enquête, en partie parce que les chercheurs spécialisés dans ce domaine n'ont pas été consultés dans cette première phase de travail.

C'est ainsi que des chercheurs consultés dans la seconde phase de l'étude ont trouvé dommage que la question du risque soit limitée au champ de la santé. Cette question traverse en effet bien d'autres domaines et mériterait d'être développée comme un axe spécifique, notamment à propos des enjeux d'environnement international ou planétaire qui n'apparaissent pas avec netteté dans les déclarations des chercheurs ayant participé à la première phase de l'étude.

Sont cependant mentionnées quelques axes de recherche à développer : les questions éco-toxicologiques que pose la pollution de l'eau ou des sols et qui débouchent sur les problèmes de santé, la qualité biologique des produits alimentaires, ainsi que le rapport à la météorologie et au climat dans ses implications physiques et psychologiques.

La gestion des risques, tant naturels qu'industriels, constitue un champ d'investigation important dans lequel les travaux ont besoin d'être poursuivis. Des recherches seraient à mener pour déterminer les modalités d'appréciation des risques réels encourus par une population face à une situation donnée. L'interdisciplinarité est dans ce domaine fondamentale : des critères psychologiques, aussi difficilement quantifiables que la fascination de la catastrophe par exemple, seraient à prendre en compte, parallèlement aux questions de l'expertise technique.

II.1.6. La question de l'évaluation des politiques d'environnement

Une politique de l'environnement doit aujourd'hui être en mesure de dépasser son projet initial -la seule protection des milieux et des espèces- pour déboucher sur une compréhension profonde du sens et du devenir des espaces. Du même coup, c'est toute **la démarche d'évaluation d'une politique** de l'environnement

qui se verrait invitée à prendre en compte de nouveaux critères, prise en compte qui appelle des recherches spécifiques.

Cette investigation fondamentale requiert la capacité de faire converger les apports disciplinaires de la sociologie (au sens large), de la géographie, de l'histoire et de la philosophie. Cet axe de recherche trouverait sa perspective opératoire dans l'analyse des conduites d'évaluation.

II.1.7. Démarches et études comparatives

Enfin, il convient de mentionner que toutes les recherches qui seraient entreprises autour des thématiques évoquées seraient à mener, non seulement dans le souci de la pluridisciplinarité, mais aussi en s'appuyant sur des problématiques comparatives internationales.

Les travaux entrepris jusqu'ici dans le champ de l'environnement pêchent trop souvent par leur caractère franco-français. L'accumulation de données à des fins comparatives s'impose et le Ministère pourrait jouer un rôle extrêmement important pour mettre en place des programmes de recherches comparées, et inciter à l'élargissement des équipes à des chercheurs étrangers. Une plus grande prise en compte des programmes de la CEE dans la programmation du Ministère de l'environnement pourrait favoriser cette perspective.

Une difficulté doit cependant être surmontée : des chercheurs soulignent avec insistance que les financements français de la recherche (grands organismes, Ministère) et les financements européens sont difficilement ajustables : les rythmes sont différents, ainsi que les modes de gestion des contrats et des personnels. **Il faudrait alerter notamment le CNRS et l'INRA sur ce problème.**

Il convient en outre de noter que l'intégration d'équipes françaises dans des projets internationaux suppose aussi une **intégration des approches théoriques** sans laquelle les comparaisons s'avèreraient difficiles, voire impossibles. C'est pourquoi des échanges réguliers sur ce point devraient être prioritairement organisés.

*

* *

La tonalité générale des recherches, telle qu'elle se dégage de l'enquête menée auprès des chercheurs, a paru devoir être critiquée comme étant un peu trop abstraite. Déplorant nombre de recherches nombrilistes et fumeuses dans le domaine de l'environnement comme dans d'autres, plusieurs chercheurs estiment que **les thèmes de recherche retenus comme prioritaires devraient être davantage centrés sur des objectifs précis, répondre à une préoccupation forte et permettre des applications concrètes.**

D'autre part, on pourrait rajouter aux thématiques suggérées la question de **l'élaboration d'outils d'aide à la décision en matière de gestion écologique des milieux**, en collaboration avec les acteurs et décideurs. Ces outils d'aide à la décision sont certes directement liés à des problèmes de développement local, mais sont susceptibles de favoriser des connaissances nouvelles sur l'environnement à partir de la confrontation des points de vue des acteurs, points de vue qui évoluent avec le temps.

Enfin, on peut aussi penser au développement d'une réflexion de type macroéconomique s'appuyant sur la circulation des "actifs naturels" dans l'économie et donc à **une comptabilité patrimoniale plus efficiente et précise de ces actifs naturels**, ce qui implique en particulier une meilleure approche de leur valeur.

Reste que les thèmes proposés, comme n'ont pas manqué de le souligner quelques chercheurs, auraient pu aussi bien être proposés... il y a 20 ans. C'est pourquoi, ils pensent qu'il faudrait **recenser les pratiques innovantes fondées sur des réflexions conceptuelles originales** et mentionnent un thème qui pourrait être retenu comme prioritaire : "Pratiques innovantes de recherche-action en matière d'environnement".

II.2. Les moyens à mettre en œuvre

La question posée aux chercheurs sur ce thème faisait explicitement référence à des modes d'organisation des chercheurs et à des moyens que pourrait susciter le Ministère de l'environnement pour stimuler l'investissement des chercheurs et constituer des équipes dans les domaines peu couverts.

Les chercheurs ont le plus souvent déconnecté cette question de celle des orientations de recherches. Certains ont considéré que le Ministère n'avait de rôle à jouer que sur ces dimensions matérielles de soutien aux chercheurs, lui refusant par contre d'intervenir à un niveau plus stratégique (organisation des chercheurs, constitution d'équipes, orientation thématique).

Si certains estiment que les chercheurs interrogés attendent trop du Ministère de l'Environnement et ne se demandent pas assez ce qu'ils pourraient lui apporter, pour la majorité des enquêtés, toutes disciplines confondues, le Ministère devrait intervenir d'une part sur le décroisement des différentes disciplines en favorisant la rencontre physique des chercheurs, d'autre part sur la diffusion des travaux. Ces deux domaines d'action peuvent se décliner en sept points.

II.2.1. Préciser le rôle du SRAE

Même si le rôle du Ministère n'est pas mis en question comme évoqué ci-dessus et si l'initiative dans la stimulation des chercheurs ne lui est pas contestée, une **clarification du rôle du Service de la recherche du Ministère** est souvent demandée.

Cet effort de communication devrait s'accompagner d'un effort similaire en matière de coordination entre les différents Ministères : il s'agirait ici d'**éviter de doubler des recherches**, ce qui permettrait à la fois des financements plus conséquents et inciterait à plus de synergie entre équipes travaillant sur un même thème.

Cette coordination institutionnelle devrait également s'accompagner d'**une meilleure coordination du point de vue des différentes disciplines et des différents thèmes** concernant les préoccupations environnementales. Les

chercheurs ressentent fortement un manque de synthèse à cet égard, certains trouvant que l'organisation du Ministère, avec des secteurs très cloisonnés, favorise une telle segmentation. Favoriser la pluridisciplinarité des équipes de recherche, souci que nous retrouverons ci-dessous, doit être un objectif privilégié.

II.2.2. Lancer des appels d'offres, contribuer à la diversité des financements

Certes les moyens financiers dont devraient bénéficier les équipes de recherche sont évoqués par les chercheurs. Mais le discours est ici traditionnel : les chercheurs souhaitent ne pas être trop contraints par des impératifs financiers, à savoir, pouvoir disposer d'un budget suffisant pour inscrire leurs travaux dans un terme assez long.

Le Ministère devrait s'efforcer d'organiser ses appels d'offres en ce sens et **limiter le saupoudrage des financements**. Dans le cadre des programmes de recherche qui sont ouverts, le Ministère doit **lancer des appel d'offres précis avec des budgets précis et suffisants** pour permettre la collaboration d'un nombre idoine de chercheurs. Dans ce même ordre d'idée, on peut suggérer la **création d'une réserve financière** pour des équipes qui n'ont pas besoin de gros moyens et qui pourraient être aidées sur des thématiques difficiles à faire financer.

Enfin, le Ministère devrait mener une action pour **associer les moyens de l'Etat à ceux des grandes entreprises publiques et privées** concernées par les problèmes d'environnement.

Cependant ces considérations sur les moyens financiers des équipes de recherche ne sont pas les résultats les plus significatifs de l'enquête. Les chercheurs se sont révélés plus prolixes sur les points suivants. Peut-être parce qu'ils estiment que la nécessité d'améliorer les conditions de leur financement relèvent de l'évidence, mais aussi par souci de réalisme dans le contexte économique actuel. On peut d'ailleurs noter que les demandes de financement ne sont pas pas très importantes en l'absence de grands programmes fédérateurs.

II.2.3. Organiser des rencontres de chercheurs, constituer des réseaux

Les chercheurs des différentes disciplines, voire d'une même discipline mais éloignés géographiquement, se connaissent insuffisamment et souhaitent se rencontrer.

D'où la nécessité pour le Ministère de **soutenir séminaires, tables-rondes, colloques** : car c'est dans de telles rencontres que se constituent les réseaux de chercheurs et que peuvent s'amorcer des collaborations. Cependant, le cadre de ces rencontres ne doit pas être trop lourd : la multiplication de colloques ou séminaires, sous forme de grandes messes ne remplit pas un rôle porteur de futures collaborations entre chercheurs.

Le Ministère doit **favoriser la communication entre chercheurs** dans des rencontres thématiques, les thèmes devant être aussi précis que possible. Ces rencontres devraient être moins formalisées que les grands colloques ou séminaires et être limitées à quelques journées dans l'année. Pour nombre de chercheurs, c'est un des plus sûrs moyens de créer un lien durable entre eux.

Au delà de cette connaissance ou reconnaissance mutuelle, des équipes peuvent se constituer naturellement. Pour favoriser le phénomène, deux possibilités s'offrent au Ministère : par le biais d'appels d'offres spécifiques, il pourrait soit **favoriser le regroupement de certaines équipes** de recherche pour des périodes courtes d'environ deux à quatre ans, soit provoquer la constitution d'équipes pour des périodes beaucoup plus longues. La première possibilité semblerait entrer davantage dans le rôle du Ministère.

Il convient de noter que si la technique de l'appel d'offres est intéressante pour repérer les nouveaux chercheurs sur une problématique donnée, elle semble insuffisante pour stimuler la participation de chercheurs plus confirmés : ces derniers utilisent principalement et naturellement la cooptation.

D'où, un des rôles clés du Ministère qui serait de **soutenir et favoriser le travail en réseau**. L'organisation de rencontres entre chercheurs, selon des modalités similaires à celles décrites ci-dessus, et la diffusion de l'information abordée au point suivant, doit favoriser la constitution de nouveaux réseaux.

Mais, sans aller jusqu'à parler de pléthore, des réseaux existent déjà, dont certains au moins pourraient être soutenus, tout en sachant que cela demande beaucoup d'efforts et de moyens pour mettre à niveau l'ensemble des partenaires.

D'où deux types de suggestions :

- le premier travail serait d'**inventorier les principaux réseaux**, leurs objectifs/modalités/réalisations/conclusions et de pouvoir ainsi détecter, même grossièrement, ce qui semble être des insuffisances et zones négligées ;
- ce faisant, ne pas oublier certains réseaux, par exemple celui des muséums ou celui des écomusées, au profit exclusif de chercheurs dûment labellisés par le Ministère de la recherche et étiquetés "environnement".

II.2.4. Diffuser l'information

Trois axes se dégagent autour de ce thème : publications, séminaires, et valorisation des recherches doivent viser à créer ou améliorer la synergie entre équipes de recherches.

Le Ministère doit avoir une véritable politique de **diffusion de l'information**, puisque celle-ci doit contribuer à la multiplication des contacts entre chercheurs, à l'augmentation des collaborations interdisciplinaires, permettre une meilleure couverture des différents champs intéressant l'environnement, vulgariser et faire connaître les travaux.

Cette politique d'information passe d'abord par une **politique éditoriale**. Le souhait le plus souvent formulé par les chercheurs serait d'avoir accès à une revue de haut niveau, traitant de thèmes interdisciplinaires, ouverte sur les travaux menés à l'étranger et en Europe en particulier. Le Ministère devrait favoriser l'existence d'une telle revue, qu'il en soit directement à l'origine, ou qu'il

soutienne et oriente une publication existante, comme "*Nature, sciences, société*" ...

C'est ainsi que plusieurs chercheurs mentionnent que la revue *Nature, sciences, société* semble bien remplir le rôle évoqué ci-dessus et plutôt que d'en créer une autre, ils estiment qu'il faudrait la soutenir. D'autres chercheurs rappellent qu'il existe un *Courrier de l'Environnement*, publié par l'INRA, qui touche aux aspects sociologiques aussi bien que physiques ou biologiques de l'environnement. Cette publication passe pour favoriser la connexion des approches, si nécessaire dans le domaine de l'environnement.

Au delà de cette information de fond, le Ministère pourrait favoriser un meilleur contact entre chercheurs en assurant à **des informations plus ponctuelles** une large diffusion.

Ainsi l'établissement d'une liste régulière des séminaires qui se tiennent sur le thème de l'environnement, le recensement des chercheurs isolés et des travaux qu'ils ont menés au cours des cinq dernières années, des informations sur les études entreprises par les collectivités locales, constituent autant d'exemples d'une information que le Ministère pourrait faire remonter jusqu'à lui et rediffuser par les différents canaux à sa disposition. Le support de cette information pourrait être un bulletin d'information, mais des supports moins formalisés seraient tout aussi efficaces, par exemple la diffusion d'informations dans des messageries informatiques.

Enfin, le Ministère devrait assurer la **valorisation des différents travaux et recherches concernant l'environnement**, d'une part en favorisant la publication à l'intention de la communauté scientifique, mais aussi en assurant la vulgarisation, ce dernier mot étant pris dans un sens noble, c'est-à-dire en essayant de sortir d'une "littérature grise" trop indigeste.

Soulignons que certaines études ne sont pas recensées en tant que recherches, alors que leur contenu est de qualité. On pourrait recenser ce savoir, et favoriser sa divulgation

(problème de confidentialité, de propriété intellectuelle, ...) pour que ces contributions ne restent pas cantonnées à un public restreint.

Une partie de la recherche pourrait être orientée vers l'étude d'applications (recherche-action) portant sur des thèmes tels que la communication, la concertation, le rôle des acteurs,...en matière d'environnement. Plus qu'une approche "fondamentale", c'est une approche "clinique" de terrain qui pourrait ainsi se voir favorisée.

II.2.5. Favoriser l'ouverture et les confrontations

Le dernier thème concernant les moyens que le Ministère pourrait mettre en œuvre concerne l'ouverture sur l'extérieur de la recherche concernant l'environnement. Une telle ouverture revêt trois aspects.

Elle a trait d'abord à ce qu'on peut appeler la **pédagogie de l'environnement**. Pour nombre de chercheurs, il convient de reconnecter les sciences sociales et les sciences de l'ingénieur. Si une telle tâche relève du Ministère de l'éducation, il n'en reste pas moins que le Ministère de l'environnement pourrait au moins contribuer à la reconnaissance de l'environnement comme un domaine à part entière par les Universités, notamment en favorisant la mise en relation des différents travaux de recherche qu'il finance avec des formations ouvertes aux sciences sociales.

Cette pédagogie, rappellent des chercheurs, **ne devrait pas se limiter au cadre scolaire et universitaire**, mais inclure la vulgarisation, la diffusion des connaissances, en particulier dans le cadre muséologique (muséums, centres d'initiation à l'environnement, parcs naturels). Beaucoup de ces lieux d'accueil du public intègrent d'ailleurs les sciences sociales, mais de manière plus ou moins heureuse.

Au cœur de cette pédagogie de l'environnement, se trouve l'**interdisciplinarité des thématiques** et la nécessité d'engager des recherches dans cette optique, pour améliorer quantitativement et qualitativement les connaissances.

Il faut cependant, comme le rappellent à juste titre plusieurs chercheurs, admettre, à certaines étapes de la démarche pluridisciplinaire, un retour disciplinaire fort pour prendre en compte de manière plus approfondie et objective des aspects "directeurs" et "cachés" des divers éléments des écosystèmes complexes analysés, à savoir :

- le comportement des acteurs, voire leur fonction d'utilité en économie ;
- les constantes culturelles et sociologiques .

Il faut donc savoir, en se gardant de tout dogmatisme disciplinaire, maintenir un certain dosage de pluridisciplinarité et de disciplinarité, l'une et l'autre ne devant pas s'écraser mutuellement, mais s'autoféconder. Ce qui implique d'avoir de bons animateurs d'équipes de recherche...

L'ouverture sur les autres disciplines, doit s'accompagner d'une ouverture sur l'étranger.

La recherche menée en France reste de l'avis de tous les chercheurs trop "franco-française". Les études et recherches menées à l'étranger sont souvent méconnues et, a fortiori, les études comparatives internationales dans le domaine de l'environnement font cruellement défaut. Le Ministère devrait trouver là un axe d'action privilégié et concentrer des moyens pour assurer la **réalisation de comparaisons et de thématiques internationales**, notamment européennes.

*

* *

En fin de compte, les différents moyens évoqués ci-dessus renvoient tous à la question de la place de la recherche au Ministère de l'environnement. Comme l'a rappelé un chercheur (Michel Callon, Centre sociologique de l'innovation), au cours de la deuxième phase de l'enquête du CREDOC, la recherche la plus performante n'a pas besoin d'un soutien du

Ministère : elle trouve les ressources qui lui sont nécessaires et la recherche, surtout académique, n'a pas un intérêt particulier à faire de l'environnement une thématique centrale.

L'environnement est certes un très bon terrain pour aborder des questions théoriques parmi les plus diverses, mais il ne faut pas pour autant demander aux chercheurs éminents de se limiter strictement à une thématique environnementale.

Dans une telle optique, trois pistes se dégagent :

1. Faire un travail de **vulgarisation des recherches théoriques** pouvant intéresser l'environnement et, dans ce cadre, avoir une politique de diffusion ambitieuse ;
2. Développer une commande de **recherche à caractère opérationnel** destinée à nourrir de l'expertise ; car le vrai besoin est de favoriser l'émergence d'experts pouvant articuler dimensions sociales et dimensions techniques ;
3. D'où, sur le plan disciplinaire, favoriser la **constitution d'équipes mixtes** associant chercheurs des sciences sociales, des sciences fondamentales et des ingénieurs.

Deuxième partie

Analyse des réseaux de chercheurs

I. Les principaux aspects de la démarche

A partir du repérage des chercheurs et structures de recherche potentiellement concernés par les thématiques de l'environnement (Cf. *Introduction*), une liste d'environ 1500 noms couvrant différentes disciplines a été dressée. Cette liste a été communiquée à une soixantaine de chercheurs, appartenant aux différentes disciplines prises en compte dans ce travail (sociologie, géographie, ethnologie, histoire, philosophie, sciences politiques) et répartis dans toute la France, afin d'établir, pour chaque chercheur interrogé, la liste des personnes connues de lui ¹.

Cette connaissance pouvait être caractérisée par un des trois niveaux suivants : la simple connaissance (niveau 1), la rencontre occasionnelle (niveau 2) ou des relations de travail effectives (niveau 3). C'est au total un millier de noms qui a été cité par les chercheurs pour l'ensemble des trois niveaux.

Pour identifier des liens de proximité entre chercheurs, nous n'avons retenu que les relations de travail présentées comme effectives, c'est à dire les noms de chercheurs cités en niveau 3. La liste des 1000 noms a été ainsi réduite d'environ la moitié (449).

Le parti de ne retenir que ce troisième niveau trouve sa justification dans le fait que les liens issus de l'analyse sont fonction de ce que les chercheurs consultés appellent relations. Or c'est le niveau 3, dont la définition prête le moins à interprétation, qui est le moins soumis à une tendance inflationniste dans les déclarations des chercheurs, puisque les relations affichées sont a priori aisément et immédiatement vérifiables par effet de réciprocité.

Pour renforcer la pertinence des résultats de notre analyse, nous avons procédé ensuite à une nouvelle sélection de noms sur la liste obtenue : nous n'avons retenu que les noms de chercheurs qui étaient cités plus de deux fois. En effet, l'analyse de réseau renvoie à une technique qui explore les positions relatives des individus, pour ne retenir que les liens les plus solides, et laisser à la marge les liens plus distendus. Le fait de sélectionner les noms cités plus de deux fois, soit au total 214 noms, permet de travailler sur le noyau des chercheurs qui ont le plus de relations dans le champ des recherches de l'environnement.

¹ Le chercheur consulté pouvait rajouter à cette liste les noms de collègues qui n'y figuraient pas.

La mise en forme d'une matrice sur la base de cette liste et le traitement informatique des données qu'elles comportent ¹ a permis de mettre à jour des liens de proximité entre chercheurs travaillant sur des thématiques intéressant l'environnement, et de cerner ainsi les contours et les pivots de communautés de chercheurs pouvant servir à dessiner des réseaux plus formalisés.

II. Les relations de travail entre chercheurs de disciplines différentes

Avant de chercher à identifier ces liens de proximité, nous avons cherché à prendre une vue d'ensemble des relations entre groupes disciplinaires, telle qu'elle se dégage directement des déclarations des soixante chercheurs consultés initialement, préalablement au traitement informatique de la matrice des relations.

Fréquence des relations de travail entre groupes disciplinaires

Relations avec les personnes citées regroupées par discipline	Informateurs				Total
	Géographes	Sociologues	Ethnologues	Autres chercheurs	
Institutions	10,2	47,8	20,5	21,5	100 %
Géographie	77,1	5,4	13,2	4,3	100 %
Sociologie	8,2	42,3	33,9	15,6	100 %
Ethnologie	3,0	18,0	71,8	7,2	100 %
Autres disciplines	17,2	14,3	35,8	32,7	100 %

Grille de lecture :

Parmi le nombre de relations de travail avec des institutionnels (Ministère de l'environnement, IFEN, etc...), 10,2 % ont été évoquées par des géographes, 47,8 % par des sociologues, 20,5 % par des ethnologues et 21,5 % par des chercheurs d'autres disciplines (psychologie, histoire, écologie, etc...).

¹ Les aspects méthodologiques, et notamment les systèmes de calcul utilisés pour cette analyse de réseaux feront l'objet d'une publication spécifique dans la collection des Cahiers de recherche du CREDOC, à paraître en 1996.

Il s'agit d'un simple système de comptage des relations de niveau 3 entretenues par chaque chercheur interrogé. Chaque groupe disciplinaire a cependant été affecté d'un poids égal pour éviter des effets de sur ou sous représentation. Pour la même raison, les personnes jouant un rôle institutionnel ont été isolées dans un groupe spécifique. Les résultats de ce décompte se présentent comme dans le tableau ci-dessus, les pourcentages portant sur le nombre des relations et non sur le nombre de personnes différentes.

Les graphiques de la page suivante permettent une autre lecture de ces résultats : ils présentent, en pourcentage, les relations évoquées par chaque groupe de nos informateurs avec les autres disciplines et les institutionnels.

Les **géographes** mentionnent peu de relations de travail effectif avec des sociologues (8%) : plus des 3/4 des relations avec des géographes sont évoquées par d'autres géographes. La forte structuration de la discipline explique sans doute son fonctionnement en grande partie autarcique, malgré les besoins d'ouverture souvent soulignés par les chercheurs consultés. Si les géographes mentionnent peu de relations avec les sociologues, la réciproque est encore plus vraie (6%) : les **sociologues** sont certes moins refermés sur eux-mêmes (seulement 50% de leurs relations concernent d'autres sociologues), mais ils sont surtout ouverts sur l'ethnologie, encore que les relations entre sociologues et ethnologues sont un peu plus évoquées par les ethnologues (24%) que par les sociologues (20%).

La moitié des relations de travail mentionnées par des **ethnologues** se limitent au cadre de leur discipline. Mais les ethnologues sont ceux qui déclarent le plus de relations avec les sociologues (24%), ainsi qu'avec des chercheurs d'autres disciplines (13%). Les réseaux relationnels des sociologues et ethnologues se recoupent en bonne partie et sont en tous cas plus perméables entre eux qu'avec la discipline très structurée qu'est la géographie.

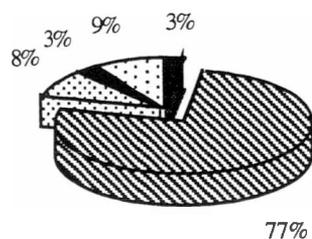
Parmi les relations de travail des **chercheurs d'autres disciplines** (psychologie, histoire, écologie...), environ 32% concernent des sociologues, 14% des ethnologues et 9% des géographes. La diversité des disciplines explique la plus grande dispersion des citations.

En ce qui concerne les relations de travail avec les **organes institutionnels**, elles sont beaucoup plus fréquentes chez les sociologues (16%) et chez les chercheurs des "autres disciplines" (12%). Seulement 4% sont évoquées par des ethnologues et 3% par des géographes. Pour les géographes, ce score peut s'expliquer par leur plus grande faculté d'accéder à des sources de financement auprès des collectivités locales.

Les relations de travail de chaque groupe d'informateurs

Données calculées à partir des déclarations d'un échantillon de chercheurs, chaque groupe disciplinaire ayant un poids égal.

Les géographes



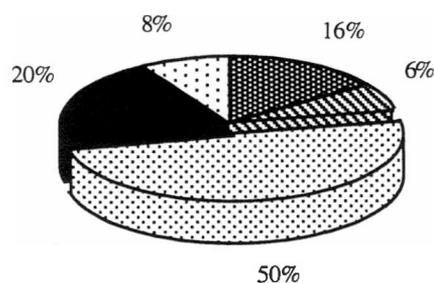
La forte structuration de la discipline explique sans doute que plus des 3/4 des relations des géographes concernent d'autres géographes.

Ce sont les géographes qui ont le moins de relations avec les institutionnels (3%).

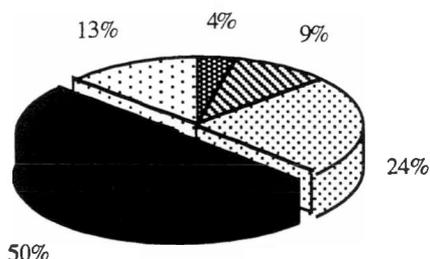
Les sociologues

Moins refermés sur eux-mêmes, les sociologues sont davantage ouverts sur les autres disciplines, encore que leurs relations avec les géographes restent limitées (6%).

On remarque le score relativement élevé des relations avec les institutionnels (16%).



Les ethnologues

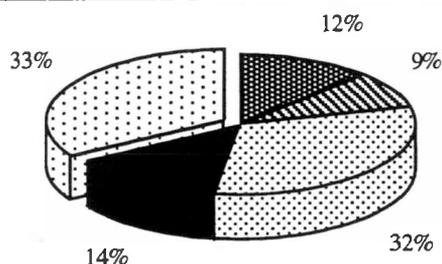


Les ethnologues sont ceux qui déclarent le plus de relations avec les sociologues (24%), ainsi qu'avec des chercheurs d'autres disciplines (13%).

Les autres disciplines

Parmi les relations de travail des psychologues, historiens, écologues..., ce sont les sociologues qui sont le plus fréquemment évoqués (32%).

La diversité des disciplines explique la plus grande dispersion des citations.



■ Institutionnels

▨ Géographes

▤ Sociologues

■ Ethnologues

□ Autres

CREDOC 1995

III. L'analyse de réseau et les liens de proximité entre chercheurs

Nous complétons ce premier aperçu des relations ou collaborations interdisciplinaires en établissant pour chacun des chercheurs cités un indice de centralité. Cet indice désigne le nombre de fois où un chercheur donné apparaît comme ayant une relation de travail avec un autre chercheur, sur la base des informations recueillies auprès des chercheurs consultés.

Centralité des chercheurs concernés par l'environnement

INDICE DE CENTRALITE *			
39	Larrère	9	Voisenat
35	La Soudière	8	Aspé
33	Berlan-Darqué	8	Delfosse
33	Micoud	8	Rémy
30	Lizet	7	Conan
27	Cloarec	7	Luginbuhl
27	Notteghem	6	Auriac
26	Kalaora	6	Dos Santos
24	Katz	6	Duclos
23	Brisebarre	6	Ewald
23	Friedberg	6	George
21	Digard	6	Guillaume
21	Goergen	6	Wieber
21	Pelosse	5	Bitoun
20	Chaber*	5	Bravard
20	Jollivet	5	Hervieu
19	Geistdoerfer	5	Mormont
18	Lefeuvre	5	Poupardin
17	Barraqué	4	Arnould
17	Regazzola	4	Augé
16	Bouillon	4	Bailly
16	Dubost	4	Bergues
16	Monnier	4	Chibret
15	Alphandéry	4	Claval
14	Bobbé	4	Dauphiné
14	Fritsch	4	Fabiani
13	Bromberge	4	Hermitte
13	Chabason	4	Wackermann
13	Galland	4	Zonabend
13	Theys	3	Cadoret
12	Judy	3	Chapuis
10	Roqueplo	3	Ghorra-Gobin
9	Dobré	3	Corvol
9	Gilloire	3	Escourrou
9	Soubeyran	3	Marrié
9	Viard	3	Tricart

Source : CREDOC

Un tel indice révèle la position plus ou moins centrale du chercheur concerné à l'intérieur de sa propre discipline, mais aussi dans la nébuleuse des relations tissées avec des collègues de disciplines différentes.

Il convient cependant de ne pas faire une lecture trop directe des résultats obtenus et de procéder à leur interprétation. Certaines personnes peuvent en effet être affectées d'un indice de centralité élevé en raison du rôle institutionnel qu'elles exercent ou qu'elles ont exercé vis à vis de la communauté des chercheurs. D'autres peuvent bénéficier d'un indice tout aussi élevé pour avoir noué des relations de travail avec un nombre élevé de collègues, ces relations étant caractérisées par une grande dispersion au sein des différentes disciplines.

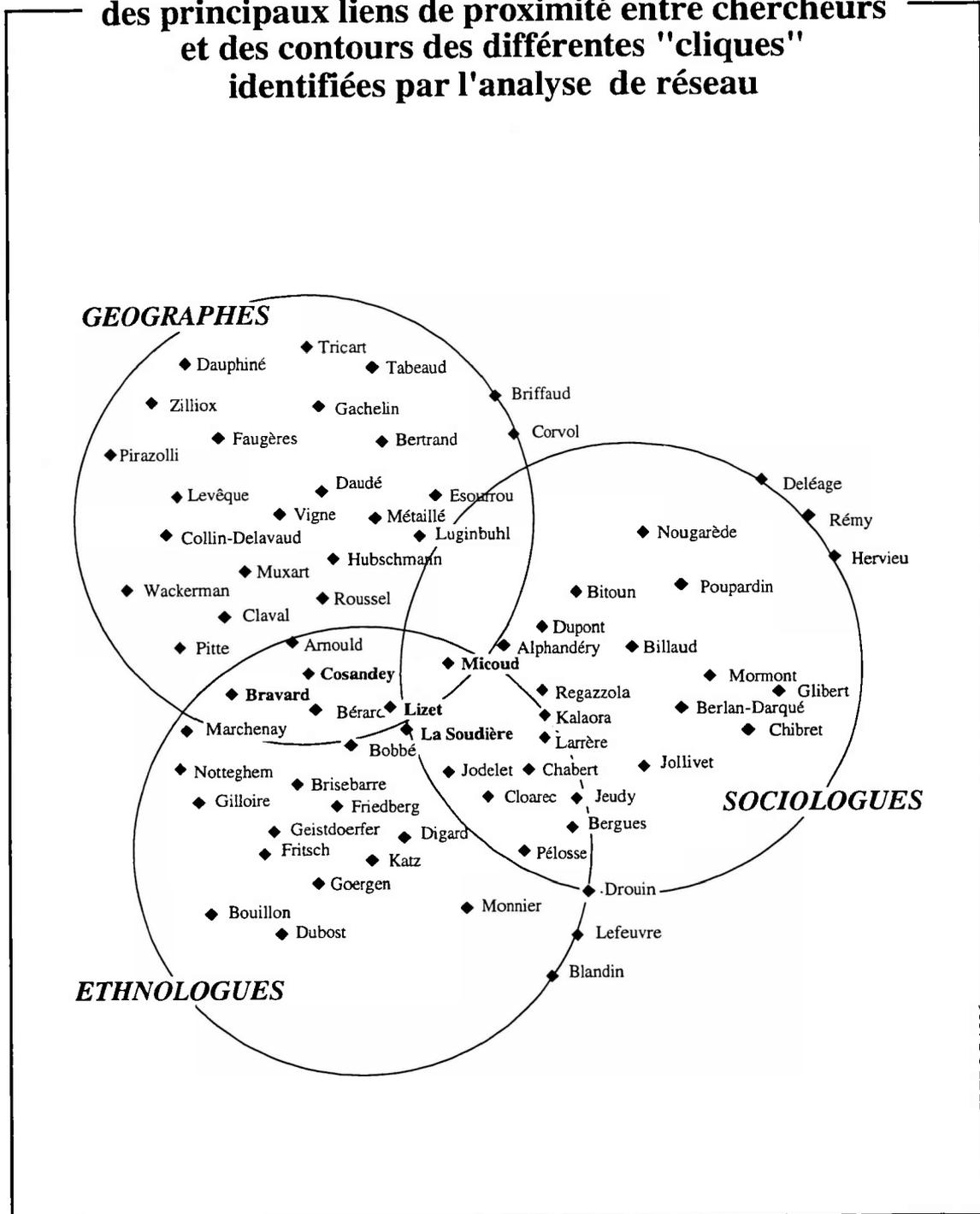
C'est pourquoi, si un indice de centralité élevé présage du rôle charnière ou du rôle pivot joué par le chercheur qui en est affecté, il n'en est pas forcément synonyme. D'autant plus qu'un tel rôle n'est pas toujours tenu par les chercheurs qui font autorité auprès de leurs pairs.

Cependant, c'est en fonction de cet indice que peuvent être hiérarchisés des sous-groupes, ou "cliques" dans la terminologie de l'analyse de réseau. Nous préférons parler ici de liens de proximité pour faire la part du parti-pris somme toute audacieux de notre démarche : essayer d'esquisser le contours des principaux réseaux de chercheurs travaillant sur des thèmes intéressant l'environnement, en essayant de repérer les individus-charnières à la croisée des disciplines.

Les résultats obtenus par la technique de l'analyse de réseau montrent que nous sommes en présence de trois nébuleuses de chercheurs. Ces nébuleuses recouvrent les trois disciplines les plus représentées parmi les chercheurs consultés : la géographie, l'ethnologie et la sociologie. On note que les autres disciplines n'apparaissent pas en tant que telles : seuls certains individus qui en relèvent se retrouvent à la marge des différents sous-groupes.

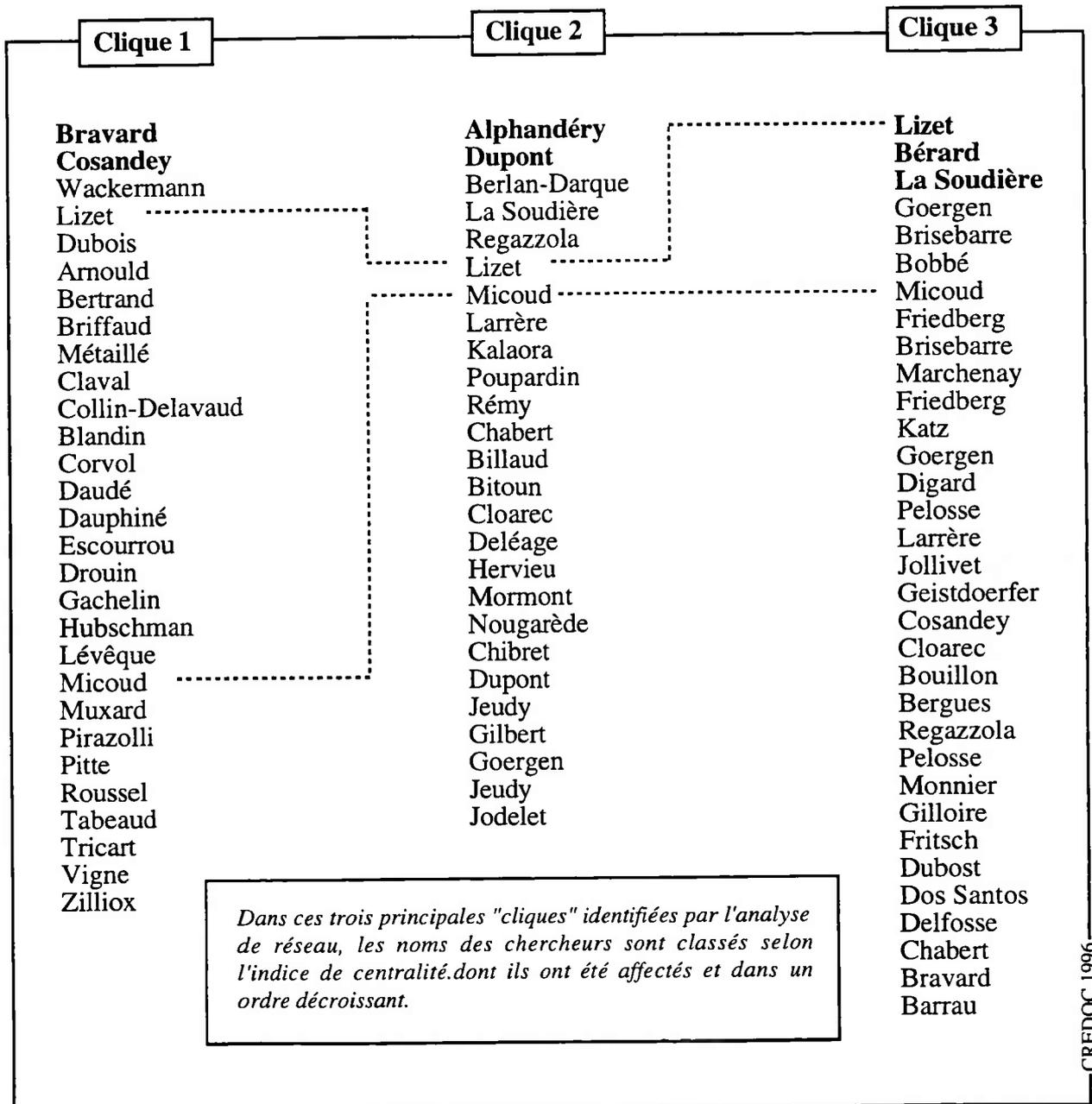
Les trois nébuleuses se recoupant en partie, l'analyse désigne les individus qui jouent un rôle, de manière plus ou moins formelle d'ailleurs, dans la vie de réseau, que ce soit à l'intérieur de leur propre discipline ou dans son ouverture sur d'autres disciplines.

**Essai de représentation graphique
des principaux liens de proximité entre chercheurs
et des contours des différentes "cliques"
identifiées par l'analyse de réseau**



Les résultats ainsi obtenus par l'analyse de réseau confirment, et illustrent nominativement, les indications concernant les relations de travail entre chercheurs de disciplines différentes que nous avons présentés pages 37-38.

Les trois principales "cliques" identifiées par l'analyse de réseau



Il convient cependant de rappeler qu'il ne s'agit ici que de présomptions de relations de travail entre chercheurs travaillant sur des thèmes intéressant l'environnement et non de relations objectivement identifiées.

Cependant les caractéristiques de la technique de l'analyse de réseau, qui ne retient que les liens les plus fréquents entre individus, en rejetant à la marge les liens les plus faibles, ainsi que notre stricte sélection des individus les plus fréquemment cités soumise à traitement, nous permettent d'affirmer que les relations que nous avons identifiées présentent un degré de fiabilité élevé.

Toute action du Ministère de l'Environnement entreprise dans le cadre d'une stratégie de dynamisation ou de redynamisation de réseaux peut prendre ainsi appui sur la centralité et le tissu relationnel de chercheurs dont l'analyse de réseau a révélé ou confirmé la place privilégiée qu'ils occupent.

ANNEXES

- Annexe 1** Réactions de Marcel Jollivet, Marc Mormont et Georges Bertrand aux conclusions sur les axes prioritaires de la recherche et sur le rôle du Ministère de l'environnement
- Annexe 2** Liste des chercheurs et personnes impliqués dans les recherches en sciences sociales et cités au cours des entretiens menés par le CREDOC
- Annexe 3** Liste des chercheurs consultés
- Annexe 4** Sources consultées pour établir la liste de chercheurs proposée aux enquêtés

Annexe 1

**Réactions de Marcel Jollivet, Marc Mormont et
Georges Bertrand aux conclusions sur les axes
prioritaires de la recherche et sur le rôle du
Ministère de l'environnement**

Commentaires de Marc Mormont

Le 28 novembre 1995

1. Cette note confirme dans les grandes lignes les conclusions des études précédentes ¹.

Deux regrets :

- Il est eulement dommage que les axes repérés ne mentionnent pas les principales recherches en cours.
- Il y a peu de données ou de réflexions sur les approches théoriques mobilisées. Le point essentiel concerne toutefois les "axes prioritaires" de la recherche.

2. Les cinq axes proposés me paraissent des propositions intéressantes. Néanmoins j'insisterais sur trois points :

a. La question des perceptions/représentations de l'environnement est une question importante. Faut-il en faire un axe en soi ou la considérer comme une question/approche transversale au moins aux trois premiers axes ?

b. L'axe 3 "analyse des pratiques et mobilisations collectives" me semble devoir mentionner plus explicitement qu'on doit s'intéresser non seulement aux formes de mobilisation collective, mais également aux pratiques quotidiennes et professionnelles, c'est-à-dire aux pratiques individuelles.

c. Je trouve dommage que la question du risque soit limitée au champ de la santé. Elle traverse bien d'autres domaines et mériterait d'être développée comme un axe spécifique, notamment à propos des enjeux d'environnement international ou planétaire qui sont sous-estimés dans cette note. Je pense d'ailleurs que le dernier axe "études comparatives" a peu de chances d'aboutir à quoi que ce soit tel qu'il est défini.

3. En ce qui concerne précisément cet axe 7 (qui renvoie à l'ouverture internationale), je pense qu'il faut aussi mentionner ::

- que les financements de la recherche (grands organismes, Ministère) et ceux de l'Europe sont difficilement ajustables : rythmes différents, modes de gestion des contrats et des personnels différents. Il faudrait alerter notamment CNRS et INRA sur ce problème. Au point IV.2., il faudrait préciser ce qu'on entend par "budget précis et suffisant".

- que l'intégration d'équipes françaises dans des projets internationaux suppose aussi une intégration des approches théoriques sans laquelle les comparaisons restent très molles. La priorité serait pour moi d'organiser d'abord des échanges réguliers sur ce plan.

Marc Mormont

¹ Voir indications bibliographiques.

Commentaires de Marcel Jollivet

Le 23 novembre 1995

1) Il me semble nécessaire de distinguer la réflexion sur le concept même d'environnement et l'évaluation des politiques d'environnement (point 1). Sans doute peut-on passer de l'un à l'autre, voire articuler les deux démarches ; elles n'en ont pas moins des spécificités et ne mobilisent pas tout à fait les mêmes disciplines, et pas dans la même perspective. Vos entretiens ne permettent-ils pas de faire ces distinctions ? Que faut-il entendre par "sens des espaces" ?

2) Que faut-il entendre par "manque de synthèse" (p. 5, point 1) ? S'agit-il du besoin d'une vue d'ensemble du champ de recherche ou d'une démarche d'interdisciplinarité ?

3) Je sens dans vos propos les centres d'intérêt personnels des chercheurs. La composition et la taille de votre échantillon sont essentiels. Sans parler de "représentativité", comment interpréter vos propos ? Pouvez-vous distinguer ce qui est du domaine du "dada" du chercheur de ce qui correspond à une véritable appréciation de caractère collectif des besoins ?

4) De ce point de vue, l'accent mis à plusieurs reprises sur le "niveau international" peut-il être précisé ? Les chercheurs identifient-ils ce qui se passe au niveau en question ? Qu'en savent-ils ? Que proposent-ils pour mieux s'insérer dans les structures et les réseaux internationaux ?

5) Il est très souvent question d'interdisciplinarité. Il semble qu'il s'agisse d'une interdisciplinarité entre sciences sociales seulement. L'interdisciplinarité avec les sciences de la "nature" est-elle évoquée ? Prônée ? Précisée ? Quelles suggestions sont faites pour la développer ?

Marcel Jollivet

Commentaires de Georges Bertrand

Toulouse, le 8 décembre 1995

1) L'ensemble des questions posées et des premières propositions montre qu'il existe aujourd'hui une **sorte de stagnation dans la réflexion d'ensemble sur la question environnementale d'autant plus dangereuse que l'environnement, de plus en plus sollicité, est devenu une valeur fondamentale et évolutive de nos sociétés** et que des interventions de toutes sortes se multiplient. Il existe aujourd'hui un "seuil épistémologique" qui concerne la réflexion globale de l'environnement alors que se multiplient les actions sectorielles.

2) **Il est donc temps de repenser la problématique environnementale.** La démarche classique qui a été de partir des sciences de la nature reste fructueuse, inévitable mais insuffisante et, aujourd'hui, perverse. S'interroger sur les sciences sociales **c'est avant tout redéfinir leur place et leur rôle dans la conceptualisation environnementale.** Les sciences sociales ne sont ni un prolongement, ni une justification pratique, ni un supplément d'âme, d'une démarche à dominante naturaliste, biologique, voire biologisante. Il faut **renverser la problématique.** Aujourd'hui ce sont **les sciences sociales qui posent les questions environnementales et les sciences de la nature qui sont amenées à y répondre.** Si le fait est plus ou moins acquis au niveau des décideurs et des gestionnaires, il ne l'est pas encore au niveau scientifique. Ce n'est en rien réduire ou marginaliser les sciences dites de la nature. Il s'agit simplement de leur poser des questions sociales, économiques ou culturelles sans lesquelles il n'y a pas de conception possible de l'environnement. **Ce référentiel social** se construit autour de conceptualisations et de protocoles scientifiques qui sont loin, encore aujourd'hui, d'être évidents.

3) La question, évoquée dans le texte, des relations interdisciplinaires au sein des sciences sociales est, certes, importante mais **l'essentiel est dans l'aménagement de l'interface entre les sciences sociales et les sciences de la nature.** C'est là que **l'interdisciplinarité, indispensable à l'environnement, se joue.** Cette question n'est pas évoquée dans votre texte. Si on veut progresser dans le domaine de l'environnement, **il faut éviter d'isoler** les sciences sociales, sinon on va conforter les clivages disciplinaires.

4) **L'interdisciplinarité, largement invoquée par ailleurs,** est indispensable mais, l'expérience le démontre tous les jours, insuffisante pour assurer une base, même scientifique, à l'environnement. **Il faut passer de l'interdisciplinarité à une forme d'interprofessionalité** dans laquelle les chercheurs ne sont que des professionnels de la recherche parmi d'autres professionnels. C'est une stratégie que le Ministère de l'Environnement a favorisé dans la pratique mais dont il n'a pas tiré les conséquences théoriques. Par exemple, l'Institut Toulousain du Paysage (ITP) que j'ai monté récemment répond à ce critère et associe, en réseau, des membres d'origines professionnelles diverses (CNRS, Université, DIREN, CPIE, CAUE, Collectivités Territoriales, DDA, DDE, Associations, IUFM, CPR, etc.).

5) **Dans sa présentation succincte le texte mélange malencontreusement la recherche et l'évaluation donnant même à cette dernière une sorte de priorité: c'est prendre le problème à l'envers. Avant de prétendre évaluer il faut développer la connaissance.** Le premier effort, comme votre texte l'indique (p. 1), est bien la **conceptualisation de l'objet étudié** qu'il faut maintenant lancer sur de nouvelles bases. La **relance de la recherche fondamentale est prioritaire** si on veut faire progresser l'ensemble de la question environnementale et, tout particulièrement, **la formation à l'environnement.**

6) Poser la question de l'environnement en termes de **contraintes** est nécessaire mais il faudrait, par souci d'équilibre minimum, évoquer aussi l'environnement en termes de ressources, étant entendu que **le couple contrainte-ressource n'a de sens que de l'intérieur d'un système social**, économique et culturel; ce qui justifie le renversement proposé de la problématique environnementale.

Pour en arriver à des propositions un peu plus "positives", on peut rapidement évoquer les mesures suivantes:

a) **Une plus franche collaboration interministérielle et inter-organismes qui évite les franges concurrentielles, voire des affrontements**, qui perturbent très fortement les chercheurs et les travaux sur l'environnement. Une définition précise de la mission du SRAE est indispensable et il ne doit pas "doublonner" avec d'autres organismes (NB: Cette remarque est faite à titre personnel et non au titre de Président du Comité du PIR Environnement, Vie et Sociétés du CNRS).

b) **Le Ministère de l'Environnement n'a pas à évaluer les équipes ou programmes** de recherche qui sont largement évalués par ailleurs (Comité National du CNRS, contrat quadriennal-recherche du MEN, etc.). De plus il **n'en a pas à sa disposition les moyens de l'évaluation qui sont lourds et coûteux.**

Georges Bertrand

Annexe 2**Liste des chercheurs et personnes impliqués dans
les recherches en sciences sociales et cités au
cours des entretiens menés par le CREDOC**

Cette liste répertorie tous les noms connus des chercheurs interrogés, parmi la liste initiale des auteurs de publications et des répondants aux appels d'offres relevant des recherches des sciences sociales en matière d'environnement.

Dans cette liste, les chercheurs cités, car au moins connus de noms, ont été classés par disciplines et, à l'intérieur de chaque discipline, des plus souvent au moins souvent cités. La dernière catégorie répertorie les noms auxquels une discipline n'a pu être associée soit par méconnaissance, soit par difficulté à la définir.

**SOCIOLOGIE ET SCIENCES
POLITIQUES**

Touraine	Alain	Sociologie
Jollivet	Marcel	Sociologie
Kalaora	Bernard	Sociologie
Moscovici	Serge	Sociologie
Morin	Edgar	Sociologie
Eizner	Nicole	Sociologie
Sansot	Pierre	Sociologie
Micoud	André	Sociologie
Roqueplo	Philippe	Sociologie
Boltansky	Luc	Sociologie
Chabasson	Lucien	Sociologie
Fabiani	Jean-Louis	Sociologie
Berlan-Darque	Martine	Sociologie
Hervieu Léger	Danielle	Sociologie
Picon	Bernard	Sociologie
Barraqué	Bernard	Sociologie
Campion-Vincent	Véronique	Sociologie
Larrère	Gabriel Raphaël	Sociologie
Nougarede	Olivier	Sociologie
Pelosse	Valentin	Sociologie
Ravignan	François de	Sociologie
Vourc'h	Anne	Sociologie
Dubost	Françoise	Sociologie
Latour	Bruno	Sociologie
Alphandéry	Pierre	Sociologie
Bodiguel	Michel	Sociologie
Crozier	Michel	Sociologie
Fortier	Agnès	Sociologie
Gentelle	Pierre	Sociologie
Poupardin	Dominique	Sociologie
Champagne	Patrick	Sociologie
Di Castri	Francesco	Sociologie
Fritsch	Philippe	Sociologie
Lascoumes	Pierre	Sociologie
Mermet	Laurent	Sociologie
Deleage	Jean-Paul	Sociologie
Duclos	Denis	Sociologie
Ewald	François	Sociologie
Jacquard	Albert	Sociobiologie
Jodelet	Denise	Sociologie
Lapoix	François	Sociologie
Savoie	Antoine	Sociologie
Viard	Jean	Sociologie
Bitoun	Pierre	Sociologie
Dion	René	Sociologie
Godard	Olivier	Sociologie
Kaufmann	Jean-Claude	Sociologie
Billaud	Jean-Paul	Sociologie
Brun	André	Sociologie
Gilloire	Augustin	Sociologie

Oppeneau	Jean-Claude	Sociologie
Sachs	Ignacy	Socioéconomie
Segaud	M	Sociologie
Thevenot	Laurent	Sociologie
Weber	Jacques	Sociologie
Allan-Michaud	Dominique	Sociologie
Aspe	Chantal	Sociologie
Boisvert	M.	Sociologie
Bourdier	JP	Sociologie
Callon	Michel	Sociologie
Chabert	Jean Paul	Sociologie
Charbonneau	Simone	Sociologie
Epstein	Judith	Sociologie
Froehlicher	R	Sociologie
Grenon	Michel	Sociologie
Jonas	Henri	Sociologie
Labeyrie	Jacques	Sociologie
Levy	Jean-Claude	Sociologie
Mormont	Marc	Sociologie
Regazzola	Thomas	Sociologie
Sainteny	Guillaume	Sociologie
Bergues	Martine	Sociologie
Brohm	Jean-Marie	Sociologie
Dendaletche	C	Sociologie
Fardeau	Michel	Sociologie
Gilbert	Claude	Sociologie
Guillaume	Marc	Sociologie
Lagadec	Patrick	Sociologie
Peraldi	Michel	Sociologie
Perennes	Jean-Jacques	Sociologie
Siegwalt	G	Sociologie
Tenière-Buchot	Pierre-Frédéric	Sociologie
Zanoni	Magda	Sociologie
Agarwal	A	Sociologie
Antoine	Jacques	Sociologie
Barouch	Gilles	Sociologie
Barrier-Lynn	Christiane	Sociologie
Billaud	Jean-Pierre	Sociologie
Breton	S	Sociologie
Castaingts	Jean-Paul	Sociologie
Charvolin	Florient	Sociologie
Davasse	B	Sociologie
Defrance	J	Sociologie
Dobré	Michèle	Sociologie
Dourens	Christine	Sociologie
Fidenti	R	Sociologie
Fradin	Y	Sociologie
Gariepy	Michel	Sociologie
Goldenberg	J	Sociologie
Gouhier	Jean	Sociologie
Guerrand	Roger-Henri	Sociologie
Jouve	H	Sociologie
Leobon	Alain	Sociologie
Levy	Jean-Paul	Sociologie
Paraire	Philippe	Sociologie

Piault	Fabrice	Sociologie
Prendenville	B	Sociologie
Simmel	G	Sociologie
Thibon	C	Sociologie
Thiebaut	Luc	Sociologie
Vie Lesage	Renaud	Sociologie
Andrevon	Jean-Pierre	Sociologie
Bouche	M	Sociologie
Bouguerra	Mohamed	Sociologie
Bourliaud	Jean	Sociologie
Boy	Daniel	Sciences politiques
Bussière	G	Sociologie
Cadieux	JL	Sociologie
Chauvin	Y	Sociologie
Chevalier	Denis	Sociologie
Cicé	Chantal	Sociologie
Colson	Jean-Philippe	Sociologie
Comolet	A	Sociologie
Coujard	Jean-Louis	Sociologie
Deverre	C	Sociologie
Drouet	D	Sociologie
Fichaut	Bernard	Sociologie
Flahaut	Dominique	Sociologie
Gallety	JC	Sociologie
Genelot	M	Sociologie
Giraud	Michel	Sociologie
Gontier	Claudie	Sociologie
Jaubert	Ronald	Sociologie
Jeannot	Gilles	Sociologie
Lafont	J	Sociologie
Lajous	J	Sociologie
Le Bihan	D	Sociologie
Legrand	JF	Sociologie
Lemechev	M	Sociologie
Lemery	Bruno	Sociologie
Malandain	G	Sociologie
Mallaval	C	Sociologie
Marchenay	Philippe	Sociologie
Martin	Y	Sociologie
Mathieu	JL	Sociologie
Métailié	Georges	Sociologie
Meyronneinc	JP	Sociologie
Mousel	M	Sociologie
Navez-Bouchanine	Françoise	Sociologie
Noël	Michel	Sociologie
Pelosato	A	Sociologie
Peretti	Guy	Sociologie
Perrot	Martine	Sociologie
Pietrasanta	Y	Sociologie
Pinton	Florence	Sociologie
Pointereau	P	Sociologie
Ponchelet	Danielle	Sociologie
Pons	P	Sociologie
Poursin	JM	Sociologie
Prades	JA	Sociologie

Pronier	R	Sociologie
Quinet	E	Sociologie
Rainelli	Pierre	Sociologie
Redon	Madeleine	Sociologie
Rivière	C	Sociologie
Robins	N	Sociologie
Rudolf	F	Sociologie
Salles	Jean-Michel	Sociologie
Schapira	JP	Sociologie
Simonnet	D	Sociologie
Thibodeau	JC	Sociologie
Trepanier	MO	Sociologie
Troadec	Jean-Paul	Sociologie
Vinaver	Kristina	Sociologie
Weber	Florence	Sociologie
Wilheim	J	Sociologie

ETHNOLOGIE - ANTHROPOLOGIE

Augé	Marc	Anthropologie
Cadoret	Anne	Ethnologie
Lizet	Bernadette	Ethnologie
Zonabend	Françoise	Ethnologie
Jeudy	Henry-Pierre	Ethnologie
La Soudière	Martin de	Anthropologie
Bromberger	Christian	Ethnologie
Guille-Escuret	G	Ethnologie
Brisebarre	Anne-Marie	Ethnographie
Cloarec	Jacques	Anthropologie
Friedberg	Claudine	Ethnobiologie
Notteghem	Patrice	Ethnologie
Digard	Jean-Pierre	Ethnologie
Abeles	Marc	Anthropologie
Augoyard	Jean-François	Ethnologie
Augustin	Pierre	Ethnologie
Nathan	Tobie	Ethnopsychiatre
Delbos	Geneviève	Ethno-Sociologie
Geistdoerfer	Aliette	Ethnologie
Lamaison	Pierre	Ethnologie
Traimond	Bernard	Anthropologie
Cadiou	Nathalie	Ethnologie
Chauvet	Michel	Ethnobotanique
Coppet	Daniel de	Ethnologie
Dos Santos	José	Ethnologie
Goergen	Philippe	Ethnologie
Julliard	A	Ethnologie
Leenhardt	Jacques	Ethnologie
Petonnet	Colette	Ethno-urbanisme
Piault	Marc-Henri	Ethnologie
Bobbé	Sophie	Ethnologie
Bouillon	Didier	Ethno-botanique
Conan	Michel	Ethnologie
Dalla Bernardina	Sergio	Anthropologie
Dupire	M	Ethnologie

Gestin	Jean-Pierre	Ethnologie
Katz	Esther	Anthropologie
Laburthe-Tolra	P	Ethnologie
Voisenat	Claudie	Anthropologie
Laurent	Donatien	Ethnologie
Barrau	Jacques	Ethno/botanique
Bazin	Luc	Ethnologie
Benoit	Catherine	Ethnologie
D'ans	André-Marcel	Ethnologie
Dollfuss	Pierre	Ethnologie
Ferry	Marie-Paule	Ethnologie
Galey	Jean-Claude	Ethnologie
Joisten	Alice	Ethnologie
Prado	Patrick	Ethnologie
Pujol	Raymond	Ethnologie
Rémy	Elisabeth	Ethnologie
Bouju	Sophie	Ethnologie
Burgat	François	Anthropologie
Carbonnel	JP	Ethnologie
Jamard	JL	Ethnologie
Lericollais	André	Ethnologie
Letablier	Marie-Thérèse	Anthropologie
Nakamura	Y	Ethnologie
Remy	Jacques	Anthropologie
Robert Camblin	J	Anthropologie
Roussel	Bernard	Ethno-urbanisme
Suremain	CE de	Anthropologie
Arom	S	Anthropologie
Baraud	Cécile	Ethnologie
Chevalier	Claire	Ethnologie
Copel	E	Ethnologie
Delaporte	Yves	Ethnologie
Dufour	R	Ethnologie
Guerreiro	A	Ethnologie
Hasterok	Rupert	Anthropologie
Joisten		Ethnologie
Lièvre	V	Ethnologie
Magnusson	MS	Ethnologie
Martin	Marie-Alexandrine	Ethnologie
Mazel	Sandrine	Ethnologie
Mohamed Salih	MA	Anthropologie
Navet	E	Ethnologie
Ollivier	A	Anthropologie
Revel	N	Ethnologie
Roué	Marie	Ethnologie
Senecal	G	Anthropologie
Therrien	Michel	Ethnologie
Vialles	Noélie	Ethnologie

**PSYCHOLOGIE -
PSYCHOLOGIE
SOCIALE**

Levy Leboyer	Claude	Psychologie
---------------------	--------	-------------

Moch	Annie	Psychologie sociale
Moser	Gabriel	Psychologie sociale
Bernard	Yvonne	Psychologie
Morin	Michel	Psychologie sociale
Oliviero	Philippe	Psychologie
Aubrée	Dominique	Psychologie sociale
Champolovier	Chantal	Psychologie
Flath	Esther	Psychologie sociale
Le Poulichet	Sylvie	Psychologie
Vallet	Michel	Psychologie
Vernet	Monique	Psychologie
Vincent	Bruno	Psychologie

GEOGRAPHIE

Berque	Augustin	Géographie
Bertrand	Georges	Géographie
Pitte	Jean Robert	Géographie
Claval	Paul	Géographie
Mathieu	Nicole	Géographie
Robic	Marie-Claire	Géographie
George	Pierre	Géographie
Bailly	Antoine	Géographie
Collin Delavaud	Claude	Géographie
Luginbuhl	Yves	Géographie
Sautter	Gilles	Géographie
Barrue-Pastor	Monique	Géographie
Bravard	Jean-Paul	Géographie
Demangeot	Jean	Géographie
Escourrou	Gisèle	Géographie
Guermond	Yves	Géographie
Neboit Guilhot	René	Géographie
Auriac	Franck	Géographie
Bethemont	Jacques	Géographie
Dauphiné	André	Géographie
Di Meo	Guy	Géographie
Doumenge	François	Géographie
Doumenge	Jean-Pierre	Géographie
Flatres	Pierre	Géographie
Peltre	Pierre	Géographie
Pumain	Denise	Géographie
Tricart	Jean	Géographie
Verger	Franck	Géographie
Mainguet	Monique	Géographie
Monod	Théodore	Géographie
Picheral	Henri	Géographie
Cassou-Mounat	Micheline	Géographie
Gachelin	C	Géographie
Métailié	Jean-Paul	Géographie
Paskoff	Roland	Géographie
Veyret	Yvette	Géographie
Wackermann	Gabriel	Géographie
Clary	Daniel	Géographie
Collin Delavaud	Anne	Géographie
Guerin	Jean Paul	Géographie

Nicod	Jean	Géographie
Ozouf Marignier	Marie-Victoire	Géographie
Piolle	Xavier	Géographie
Rivière d'Arc	Hélène	Géographie
Beaucire	Francis	Géographie
Chardonnet	J	Géographie
Faugeres	Lucien	Géographie
Lassus	Bernard	Géographie
Le Coz	J	Géographie
Mérenne Schoumaker	Bernadette	Géographie
Monnier	Yves	Géographie
Muxart	Tatiana	Géographie
Pourtier	Roland	Géographie
Sanguin	André-Louis	Géographie
Tabeaud	Martine	Géographie
Arnould	Paul	Géographie
Bontron	Jean Claude	Géographie
Bruneau	Jean Claude	Géographie
Dobremez	JF	Géographie
Guigo	Maryse	Géographie
Guillerme	André	Géographie
Houzard	Gérard	Géographie
Marchand	Jean-Pierre	Géographie
Pelletier	Philippe	Géographie
Prost	Brigitte	Géographie
Usselman	Pierre	Géographie
Wieber	Jean-Claude	Géographie
Bodéré	Jean Claude	Géographie
Braque	René	Géographie
Comby	Joseph	Géographie
Dubois	Jean-Jacques	Géographie
Godard	Alain	Géographie
Holz	Jean-Marc	Géographie
Ozenda	P	Géographie
Roussel	Isabelle	Géographie
Sajaloli	Bernard	Géographie
Berdoulay	Vincent	Géographie
Hubschman	Jacques	Géographie
Lasserre	F	Géographie
Michelin	Yves	Géographie
Pirazzoli	Paolo-Antonio	Géographie
Renucci	Jeannine	Géographie
Richez	Gérard	Géographie
Bazin	Marcel	Géographie
Billard	Armelle	Géographie
Carre	François	Géographie
Chapuis	Robert	Géographie
Cohen	Mariane	Géographie
Cosandey	Claude	Géographie
Delfosse	Claire	Géographie
Domingo	Jean-baptiste	Géographie
Dupuy	Gabriel	Géographie
Grosso	René	Géographie
Janoueix-Yacono	Danielle	Géographie
Le Houerou	Hevé	Géographie

Mongolfier	Jean de	Géographie
Musset	Alain	Géographie
Soubeyran	Olivier	Géographie
Steinberg	Jean	Géographie
Thouret	Jean-Claude	Géographie
Toupet	Charles	Géographie
Trollet	Pierre	Géographie
Barbero	M	Géographie
Beringuier	Christian	Géographie
Blanck	Jean-Pierre	Géographie
Bonnefont	Jean Claude	Géographie
Daude	Guy	Géographie
Duplessy	Jean-Claude	Géographie
Galtie	JF	Géographie
Gay	Jean-Christophe	Géographie
Guerrini	Marie Claude	Géographie
Hallegouet	Bernard	Géographie
Lauginie	F	Géographie
Levi	C	Géographie
Limouzin	Pierre	Géographie
Marie	Michel	Géographie
Maury	René Georges	Géographie
Michel	J	Géographie
Richard	Jean-François	Géographie
Rioux	Charles	Géographie
Roques	Georges	Géographie
Tauveron	Albert	Géographie
Vigneau	Jean Pierre	Géographie
Antoine	Jean-Marc	Géographie
Batisse	Michel	Géographie
Bonneau	Michel	Géographie
Brigand	Louis	Géographie
Chamard	Philippe Claude	Géographie
Chassany	Jean-Pierre	Géographie
Chretien	Jean-Pierre	Géographie
Derioz	Pierre	Géographie
Desailly	Bertrand	Géographie
Desire	G	Géographie
Donadiou	Pierre	Géographie
Dory	Daniel	Géographie
Freschi	Louis	Géographie
Gavignaud	G	Géographie
Grenier	Philippe	Géographie
Honegger	Anne	Géographie
Lavergne	Marc	Géographie
Le Demezot	Maurice	Géographie
Le Rhun	Jeannine	Géographie
Lebigre	Jean-Michel	Géographie
Lepot	Vincent	Géographie
Pigeon	Patrick	Géographie
Pignon	D	Géographie
Remy	Gérard	Géographie
Simon	Laurent	Géographie
Sircoulon	Jacques	Géographie
Tessier	J	Géographie

Trabaud	Louis	Géographie
Viellard Baron	Hervé	Géographie
Alet	Bernard	Géographie
Berger	Alain	Géographie
Bergeron	Robert	Géographie
Buller	Henry john	Géographie
Burgel	Guy	Géographie
Canévet	Corentin	Géographie
Carcenac	Claude	Géographie
Carre	François	Géographie
Chaline	Claude	Géographie
Couderc	P	Géographie
Da Lage	A	Géographie
Daburon	A	Géographie
Daget	P	Géographie
Decamps	Henri	Géographie
Desire	EP	Géographie
Dollfuss	Olivier	Géographie
Durand	Marie-Geneviève	Géographie
Fabre	Guilhem	Géographie
Ferreira	D de brum	Géographie
Fourneau	F	Géographie
Hufty	A	Géographie
Labeyrie	JL	Géographie
Lanneaux	MA	Géographie
Letolle	R	Géographie
Lutz	G	Géographie
Mandier	Pierre	Géographie
Marre	Alain	Géographie
Meur	Catherine	Géographie
Moreau	Jean-Paul	Géographie
Palu	P	Géographie
Pelletier	Jean	Géographie
Perigord	Michel	Géographie
Planque	Bernard	Géographie
Rieutort	Laurent	Géographie
Sallenave	M	Géographie
Sieper	Michel	Géographie
Tessier	JF	Géographie
Allinne	Jean-Pierre	Géographie
Bouet	Guy	Géographie
Breard	G	Géographie
Brunet	Pierre	Géographie
Ceruti	F	Géographie
Cheneau Loquay	Annie	Géographie
Coquillard	H	Géographie
Cottereau	Claude	Géographie
Dagorne	André	Géographie
Dambrin	Bernard	Géographie
Deverin-Kouanda	Yveline	Géographie
Erard	C	Géographie
Garrec	Jean-Pierre	Géographie
Herbin	Jacky	Géographie
Hervouet	Jean-Pierre	Géographie
Hotyat	Micheline	Géographie

Jamot	Christian	Géographie
Laget	M	Géographie
Laques	Anne-Elisabeth	Géographie
Levasseur	JE	Géographie
Livertoux	MH	Géographie
Moracchini	C	Géographie
Noisette	G	Géographie
Paoletti	C	Géographie
Parra	M	Géographie
Pasquier	Louis	Géographie
Perrin	René	Géographie
Perrot	Charles	Géographie
Potrikowska	A	Géographie
Salvi	Isabelle	Géographie
Soulié		Géographie
Thouez	Jean-Pierre	Géographie
Tricard	Pierre-Marie	Géographie
Yelles	Nacima	Géographie

**HISTOIRE -
PREHISTOIRE -
PHILOSOPHIE**

Serres	Michel	Philosophie
Dagognet	François	Philosophie
Ferry	Luc	Philosophie
Ricoeur	Paul	Philosophie
Vidal Naquet	Pierre	Histoire
Corvol	Andrée	Histoire
Corbin	Alain	Histoire
Hermitte	Marie-Angèle	Histoire
Broc	Numa	Histoire des sciences
Chorra-Gobin	Cynthia	Histoire
Larrère	Catherine	Philosophie
Acot	Pascal	Philo/hist des sciences
Delort	R	Histoire
Ferro	Marc	Histoire
Tort	Patrick	Philo/hist des sciences
Beck	Corinne	Histoire
Pastoureau	Michel	Histoire
Drouin	Jean Marc	Philosophie
Gasc	Jean-Pierre	Histoire des sciences
Gorz	André	Philosophie
Guery	François	Philosophie
Lepetit	Bernard	Histoire
Briffaud	Serge	Histoire
Gouletquer	P	Préhistoire
Lecourt	Dominique	Philosophie
Courtillot	V	Histoire des sciences
Ferro	Marc	Histoire
Moulin	Anne-Marie	Histoire des sciences
Vigne	Jean-Denis	Préhistoire
Bourg	Dominique	Philosophie
Farge	Arlette	Histoire
Hemery	Daniel	Histoire

Patou	M	Préhistoire
Petit-Maire	Nicole	Préhistoire
Schatzman	E	Philosophie
Beney	Guy	Philosophie
Brochier	JL	Préhistoire
Callicot	JB	Philosophie
Garnier	Christian	Philosophie
Kokosowski	Alain	Philosophie
Matagne	Patrick	Histoire des sciences
Michaud	JL	Histoire
Al Hamchari	Jean-Claude	Histoire
Burgat	Florence	Philosophie
Chevalier	Jacques	Histoire
Chretien	Jean-Paul	Histoire
Claude	Viviane	Histoire
Falque	Max	Philosophie
Farrugia	F	Philosophie
Heinz	C	Préhistoire
Lacroix	M	Philosophie
Ravetz	JR	Philosophie
Saint-Blanquat	H de	Préhistoire
Van Parys	P	Philosophie
Vieillard Baron	JL	Philosophie

AUTRES DISCIPLINES

Blandin	Patrick	Ecologie
Lefeuve	Jean-Claude	Ecologie
Ramade	François	Ecologie
Allègre	Claude	Géologie
Barbault	Robert	Ecologie
Raffin	Jean-Pierre	Ecologie
Legay	Jean-Marie	Biologie
Biraben	Jean-No'l	Démographie
Souchon	Christian	Ecologie
Benoist	Jean	Ecologie
Jegouzo	Yves	Droit
Lévêque	Christian	Ecologie
Cavailhes	Jean	Economiste
Clément	Pierre	Biologie
Lilin	Charles	Agronomie
Loth	Tristan	Médecine
Buttoud	G	Economie
Colinvaux	Pierre	Ecologie
Eskeland	Ivor	Mathématiques
Franc	A	Agronomie
Frontier	S	Ecologie
Rabhi	Pierre	Ecologie
Trehan	P	Ecologie
Bertolini	Gérard	Economiste
Commoner	Barry	Botaniste
Delage	Bernard	Architecture
Giolitto	P	Education
Gros	François	Biologie

Jouventin	Pierre	Ecologie
Mary	Fabienne	Agronomie
Perrier-Cornet	B	Economie
Pharabod	F	Physique
Prieur	Michel	Droit
Romi	Rapha'l	Droit
Beeching	A	Archéologie
Binder	D	Archéologie
Desse	RP	Archéologie
Fiches	JL	Archéologie
Maurin	Hervé	Ecologie

DISCIPLINES NON IDENTIFIEES

Rotillon	Gilles
Rozenberg	Danielle
Theys	Jacques
Izard	Jean-Louis
Brochot	Aline
Corrado	M
Perianez	Manuel
Dandrel	Louis
Lagathu	André
Bencheikh	A
Petiot	P
Renard	J
Bailly	Denis
Barricault	Sophie
Filiod	JP
Galland	JP
Hyman	Mary
Le Guirriec	Patrick
Tavernier	Y
Zilliox	Lothaire
Argent	J
Badis	Marie-Françoise
Barou	Jacques
Beroutchachvilli	N
Daumal	F
Delore	M
Funtowicz	S
Kandel	Robert
Marange	V
Martin	Serge
Ogé	Frédéric
Perles	C
Petitjean	Armand
Ades	B
Barjonet	Pierre
Baudry	Jacques
Bertaux	Christian
Beyeler	C
Blin	Anne-Véronique
Bonnot-Courtois	C

Camilleri	J
Chalas	Yves
Chauchat	Hélène
Coblenz	A
Combes	E
Declotre	F
Delsey	Jean
Dobias	G
Droste	B Von
Fleury	Didier
Gachet	A
Graille	C
Guillaumet	JL
Kapferer	Jean-Michel
Larrue	Corinne
Laufer	Romain
Le Caro	P
Le Saux	Alain
Leroy	Claude
Normandin	D
Pellerin	Pierre
Pertunski	E
Pinot	Jean-Pierre
Ripert	C
Roger	Alain
Rüdig	W
Salomon	Marc
Samuel	P
Scipion	C
Semidor Signoret	Catherine
Valladas	H
Vigneron	Jacques
Ajchenbaum Boffety	Béatrice
Albert	M
Amphoux	Pascal
Ancelle	Thierry
Barré	Jean-François
Barré	Véronique
Barthez	Jean-Claude
Ben Arrous	Mohamed
Benjamin	Timothy
Bérard	Laurence
Berland	JM
Bertrand	Gilles
Besse	Jean-Marc
Bihr	A
Blet	Jean-Claude
Bonnieux	François
Bonny	Sylvie
Bosse	Frédérique
Botkin	DB
Burel	Françoise
Calvez	M
Caucanas	S
Cauquelin	Anne

Chamboredon	
Charbonneau	Bernard
Charles	Lionel
Chartier	P
Collomb	Philippe
Commins	Daniel
Constantin	F
Corre	Jean-Jacques
David	P
Der Katchadourian	P
Dietrich	J
Dion Salitot	Michèle
Doucet	C
Ducournau	C
Dufumier	Marc
Dumolard	P
Dupont	Yves
Falk	J
Faucher	Pascal
Faucheux	Sylvie
Ferry	Benoit
Frize	Nicolas
Gachignar	
Galop	D
Genermont	Jean
Gérardin	Bernard
Goux	Christian
Gribbin	
Guerinot	J
Haumont	Antoine
Henry	G
Hervieu	Bertrand
Hourcade	Jean-Charles
Hubert	Bernard
Ion	Jacques
Larcher	Jacqueline
Latouche	S
Lavenne	F de
Le Goascoz	Marie-Hélène
Lebioda	D
Lenoir	P
Leroux	Martine
Lewin	R
Lierdeman	E
Mandrillon	MH
Medam	Alain
Meisser	
Mercier	M
Merlet	E
Millet	Nicolas
Mirenowicz	Philippe
Molinier	Roger
Montgolfier	Jean de
Montjaret	Anne
Mougenot	C

Muller	Maurice
Paccalet	Yves
Pagès	Jean-Pierre
Petit	F
Pichot-Viale	D
Pivot	Agnès
Prelorenzo	Claude
Premel	Gérard
Proux	Yann
Prud'homme	Rémy
Raynaut	C
Remon-Gouilloud	M.
Renaudin	Y
Rivière	G
Roche	A
Rollier	Yann
Romain	de
Rosnay	Joël de
Roudier	C
Rougerie	Gabriel
Rumeau	Michel
Rylander	Ragnar
Sapaly	D
Segui	M
Soyer	M
Subra	Philippe
Tamisier	Alain
Thibaud	Jean-Paul
Touzard	Hubert
Turenne	JF
Vant	André
Vernier	Jacques
Wintz	M
Zerbi	JC
Zimmerman	Monique

Annexe 3

Liste des chercheurs consultés

Présentation par disciplines

SOCIOLOGIE ET SCIENCES
POLITIQUES

ALPHANDERY	Pierre	Sociologie
BARRAQUE	Bernard	Sociologie
BAROUCH	Gilles	Sociologie
BENJAMIN	Timothy	Sociologie
BOY	Daniel	Sciences politiques
CALLON	Michel	Sociologie
CHASSANY	Jean-Paul	Sociologie rurale
CHIBRET	René-Pierre	Sociologie
DUPONT	Yves	Sociologie
ERGAN	Louis	Sociologie
FABIANI	Jean-Louis	Sociologie
GILBERT	Claude	Sociologie
GOUHIER	Jean	Sociologie
JOLLIVET	Marcel	Sociologie
KALAORA	Bernard	Sociologie
LACOSTE	Yves	Sciences politiques
LARRERE	Raphaël	Sociologie
MARTIN	Gérard	Sociologie
MICOUD	André	Sociologie
MORMONT	Marc	Sociologie
MOSER	Gabriel	Sociologie
MULLER	Pierre	Sciences politiques
RAMADIER	Thierry	Sociologie
REGAZZOLA	Thomas	Sociologie
ROCHE	Bernard	Sociologie
SADORGE	Jean-Luc	Sociologie
SALVI	Isabelle	Sociologie

ETHNOLOGIE

BERARD	Laurence	Ethnologie
BOBBE	Sophie	Ethnologie
BRISEBARRE	Anne-Marie	Ethnologie
DIGARD	Jean-Pierre	Ethnologie
FRIEDBERG	Claudine	Ethnologie
GOERGEN	Philippe	Ethnologie
JEUDY	Pierre-Henri	Ethnologie
LA SOUDIERE	Martin de	Ethnologie
LAMAISON	Pierre	Ethnologie
LIZET	Bernadette	Ethnologie
MARCHENAY	Philippe	Ethnologie
TRAIMOND	Bernard	Ethnologie

PSYCHOLOGIE

CHAMPOLOVIER	Chantal	Psychologie
JODELET	Denise	Psychologie
LE POULICHET	Sylvie	Psychologie
LEVY-LEBOYER	Claude	Psychologie
MOCH	Annie	Psychologie
VALLET	Michel	Psychologie
VINCENT	Bruno	Psychologie

GEOGRAPHIE

ARNOULD	Paul	Géographie
BAZIN	Marcel	Géographie
BONNEFONT	Jean-Claude	Géographie
BRAVARD	Jean-Paul	Géographie
CANEVET	Corentin	Géographie
CHAPUIS	Robert	Géographie
COLLIN DELAUAUD	Anne	Géographie
COSANDEY	Claude	Géographie
DIMEO	Guy	Géographie
DUBOIS	Jean-Jacques	Géographie
HOLZ	Jean-Marc	Géographie
JAMOT	Christian	Géographie
LAVERGNE	Marc-Etienne	Géographie
LE DEMEZET	Maurice	Géographie
MARRIE	Michel	Géographie
PERRON	Françoise	Géographie
RICHEZ	Gérard	Géographie
WACKERMANN	Gabriel	Géographie

HISTOIRE-PHILOSOPHIE

AUGOYARD	Jean-François	Philo/urbaniste
BENEY	Guy	Philosophie
CORVOL	Andrée	Histoire
DECAMPS	Henri	Ecologie
DELEAGE	Jean-Paul	Philosophie
DROUIN	Jean-Marc	Philo/Hist sciences

Annexe 4**Sources consultées pour l'établissement de la liste de chercheurs proposée aux enquêtés**

La liste a été établie à partir d'une recherche bibliographique, d'un recensement des principaux laboratoires de recherche, de l'organisation de colloques portant sur des thèmes environnementaux et sur la consultation des résultats des appels d'offres publiés par le bulletin REED.

Pour les publications :

- * CD-Rom de la Bibliothèque nationale
- * Banque de données FRANCIS (CNRS)
- * MSH/UDLE : Revue bibliographique environnement/sciences sociales
- * IFEN : Catalogue des sources de données sur l'environnement
- * Ministère de l'environnement : programmes de recherches en cours 1986-1991 et 1992-1993
- * Ministère de l'environnement : Catalogue des rapports de recherche sur l'environnement 1989, 1990, 1991, 1992
- * Centre de documentation de l'ADEME

Pour les laboratoires

- * ECOTHEK (serveur minitel du Ministère de l'environnement)
- * LABINTEL (serveur minitel du CNRS)
- * CNRS : Annuaire des unités et des personnels de recherche, département des sciences de l'homme et de la société (1993)
- * Ministère de l'équipement, du logement et des transports : Annuaire des unités de recherche (1992)
- * Ministère de l'environnement : inventaire des laboratoires de sciences humaines et sociales
- * IGN : Annuaire des géographes

Pour les colloques :

- * "Environnement actualités" : lettre d'information du Ministère de l'environnement, jusqu'en février 1994
- * "Environnement magazine" (Ministère de l'environnement)
- * Bulletin REED du Ministère de l'environnement
- * Revue "Nature, sciences, sociétés" depuis 1992
- * Listing des colloques auxquels a participé l'ADEME

Pour les appels d'offres :

- * Bulletin REED du Ministère de l'environnement jusqu'en 1993

Indications bibliographiques

Marc Mormont, Anne Vourc'h.- *Recherches en Sciences Sociales et Environnement. Etat de la question et propositions*. Rapport au SRETIE.- Paris, Veres Consultants, juin 1990.

Marc Mormont, avec la collaboration de Catherine Mougnot.- *Sciences sociales et environnement. Approches et conceptualisations*. Rapport au Service de la Recherche du Ministère de l'Environnement.- Arlon, Fondation Universitaire Luxembourgeoise, juin 1993.

Agnès Pivot.- "Ecologie et sciences sociales, pour un dialogue durable" in *Natures-Sciences-Sociétés*, 1993, 1 (4).

Marcel Jollivet (sous la dir. de).- *Sciences de la nature, sciences de la société. Les passeurs de frontières*.- Paris, CNRS Editions, 1992.

Bernard Kalaora.- "Le sociologue et l'environnement" in *Natures-Sciences-Sociétés*, 1993, 1 (4).

